

# RAPPORT ANNUEL

20  
25



Ce document est une traduction en français de la version anglaise auditée. En cas de différence, seule la version anglaise auditée fait foi.



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>PORTRAIT DU GROUPE</b> .....	<b>4</b>
1. PRÉSENTATION DU GROUPE .....	4
2. HISTORIQUE .....	4
3. STRUCTURE DU GROUPE .....	6
4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFINAF .....	7
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" .....	8
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" .....	9
BEREBY-FINANCES "BEFIN" .....	10
SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY "SOGB" .....	10
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" .....	11
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" .....	12
OKOMU OIL PALM COMPANY .....	13
SOCAPALM .....	14
SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE "SAFA" .....	15
SAFACAM .....	15
AGRIPALMA .....	16
BRABANTA .....	17
SOGESCOL FR .....	18
SOCFINCO FR .....	19
<b>MARCHE INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VEGETALES</b> .....	<b>20</b>
1. CAOUTCHOUC .....	20
Perspectives 2026 .....	22
2. HUILES VÉGÉTALES .....	23
Le marché international en 2025 .....	24
Perspectives 2026 .....	26
<b>ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE</b> .....	<b>27</b>
<b>CHIFFRES CLÉS</b> .....	<b>28</b>
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉ .....	28
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS .....	29
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	29
<b>DONNÉES BOURSIÈRES</b> .....	<b>30</b>
<b>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b> .....	<b>30</b>
<b>DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b> .....	<b>31</b>
1. INTRODUCTION .....	31
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE .....	31
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	31
Composition du Conseil d'Administration .....	31
Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées .....	32
Nominations des Administrateurs .....	34
Rôle et compétences du Conseil d'Administration .....	34
Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration .....	34
4. LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	34
4.1. Comité d'Audit .....	34
4.2. Comité de Nomination et de Rémunération .....	35
5. REMUNERATIONS .....	35
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT .....	35
7. CALENDRIER FINANCIER .....	36
8. AUDIT EXTERNE .....	36
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE .....	36
10. AUTRES INFORMATIONS .....	36
<b>DECLARATION DE CONFORMITE</b> .....	<b>37</b>
<b>RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ</b> .....	<b>38</b>
1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....	38
2. INSTRUMENTS FINANCIERS .....	39
3. PERSPECTIVES 2026 .....	39
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE .....	40
5. EVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE .....	40
6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE .....	40

7. SYSTEME GENERAL DE CONTROLE INTERNE ADAPTE AUX SPECIFICITES DES ACTIVITES DU GROUPE .....	40
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE .....	43
<b>RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>44</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....</b>	<b>45</b>
1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	45
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....	47
3. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ .....	48
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ .....	49
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ .....	50
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	51
Note 1. Généralités et méthodes comptables .....	51
Note 2. Filiales et entreprises associées .....	66
Note 3. Contrats de location.....	69
Note 4. Immobilisations incorporelles .....	71
Note 5. Immobilisations corporelles.....	72
Note 6. Actifs biologiques .....	73
Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur.....	74
Note 8. Dépréciations d'actifs.....	74
Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives .....	77
Note 10. Participations dans des entreprises associées .....	79
Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global .....	82
Note 12. Impôts différés.....	82
Note 13. Actifs et passifs d'impôts exigibles.....	84
Note 14. Charge d'impôts .....	85
Note 15. Stocks.....	87
Note 16. Créances commerciales (actifs courants).....	88
Note 17. Autres créances (actifs courants) .....	88
Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	88
Note 19. Capital et prime d'émission .....	89
Note 20. Réserve légale .....	89
Note 21. Engagements de retraites .....	90
Note 22. Dettes financières.....	92
Note 23. Dettes commerciales et autres dettes .....	95
Note 24. Instruments financiers .....	96
Note 25. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice .....	98
Note 26. Autres produits financiers.....	98
Note 27. Charges financières .....	98
Note 28. Résultat net par action.....	98
Note 29. Dividendes et tantièmes .....	99
Note 30. Informations relatives aux parties liées.....	99
Note 31. Engagements hors bilan .....	101
Note 32. Information sectorielle.....	101
Note 33. Gestion des risques .....	108
Note 34. Passifs éventuels .....	112
Note 35. Evénements postérieurs à la date de clôture .....	113
Note 36. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé .....	113
Note 37. EBITDA ajusté <sup>G</sup> .....	113
<b>RAPPORT DE GESTION SOCIAL .....</b>	<b>114</b>
ACTIVITÉS .....	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	114
BILAN .....	115
PORTEFEUILLE.....	115
INVESTMENTS.....	115
AFFECTATION DU RESULTAT .....	117
ACTIONS PROPRES .....	117
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	117
INSTRUMENTS FINANCIERS .....	117
SUCCURSALES .....	117
MENTIONS REQUISES PREVUES A L'ART. 11(1) POINTS A) A K) DE LA LOI DU 19 MAI 2006 CONCERNANT LES OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION .....	117
POLITIQUE DE GESTION RESPONSABLE.....	119
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	119

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES.....	119
PERSPECTIVES .....	119
<b>RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX .....</b>	<b>120</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX .....</b>	<b>121</b>
1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 .....	121
2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2025 .....	123
3. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2025 .....	124
Note 1. Généralités.....	124
Note 2. Principes, règles et méthodes comptables.....	124
Note 3. Immobilisations financières.....	127
Note 3. Immobilisations financières (suite).....	128
Note 3. Immobilisations financières (suite).....	129
Note 4. Créances des entreprises liées .....	129
Note 5. Capitaux propres.....	130
Note 6. Dettes envers des entreprises liées .....	131
Note 7. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation.....	131
Note 8. Produits provenant de participations .....	131
Note 9. Revenus d'autres investissements et prêts faisant partie de l'actif immobilisé.....	131
Note 10. Intérêts à payer et charges assimilées provenant d'entreprises liées.....	131
Note 11. Impôts .....	132
Note 12. Rémunération du Conseil d'Administration .....	132
Note 13. Frais de personnel .....	132
Note 14. Honoraires d'audit .....	132
Note 15. Transactions avec des parties liées .....	132
Note 16. Environnement politique et économique.....	132
Note 17. Engagements hors bilan.....	133
Note 18. Événements postérieurs à la date de clôture .....	133
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>134</b>

# Portrait du Groupe

## 1. Présentation du Groupe

Socfinaf est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Elle a été constituée le 22 octobre 1961 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinaf consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 133,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique. En 2025, Socfinaf emploie 25,555 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 642 millions d'euros.

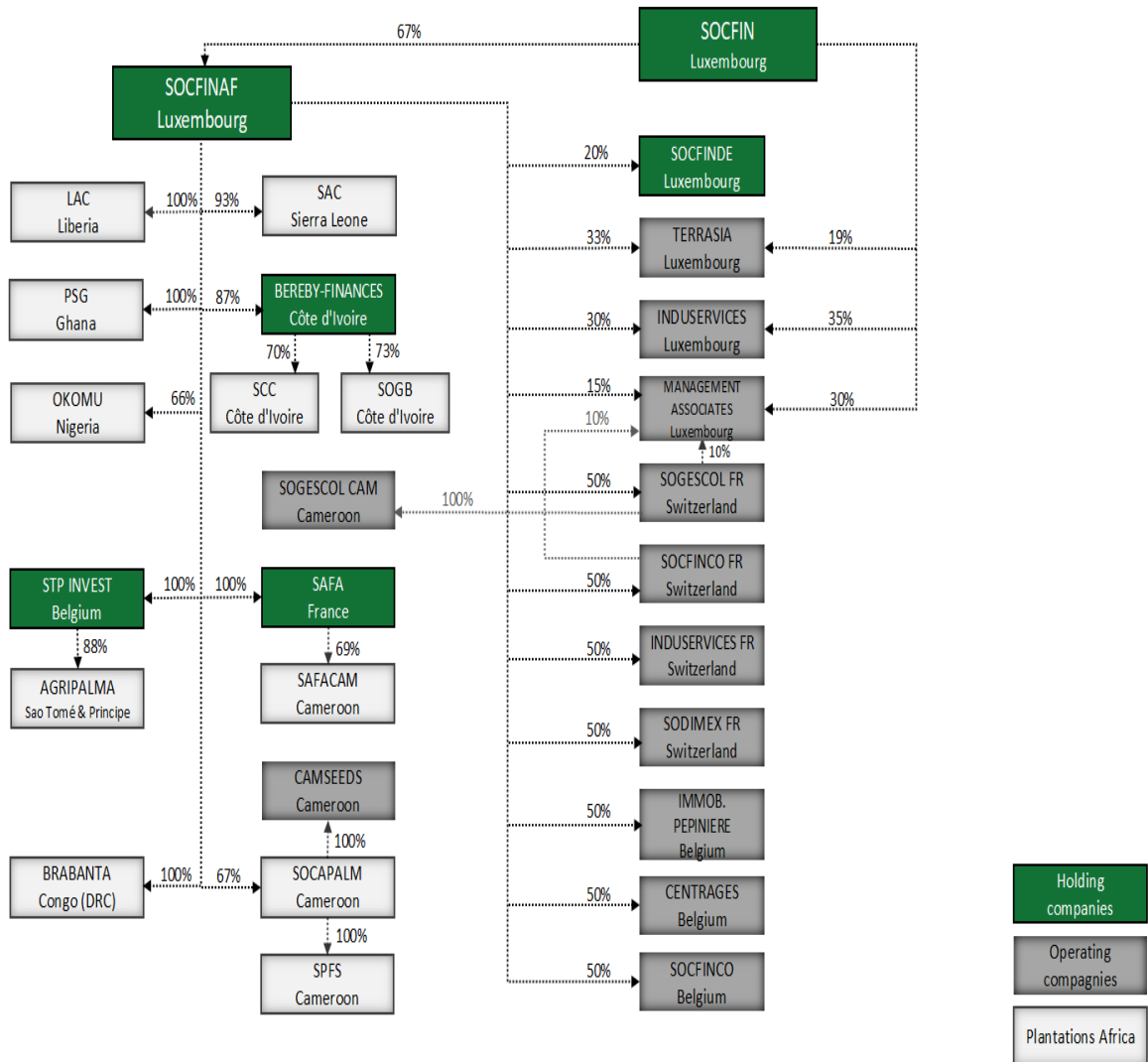
## 2. Historique

- **22/10/1961** : Constitution de la Compagnie Internationale de Cultures sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **31/12/1961** : Intercultures investit dans deux plantations congolaises à savoir la Compagnie Congolaise de l'Hévéa et Cultures Equatoriales.
- **18/04/1966** : Les titres Intercultures sont admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1974** : Mesure de nationalisation des entreprises industrielles par l'Etat zaïrois.
- **31/12/1976** : Avancement des négociations avec le Zaïre - sortie des participations zaïroises du portefeuille et créance Zaïre comptabilisée.
- **19/05/1995** : Augmentation du capital social d'Intercultures afin de relancer l'activité de la Société dans le domaine des plantations tropicales.
- **30/06/1995** : Acquisition de 65% de la Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" en Côte d'Ivoire via Bereby Finances "Befin", une société holding ivoirienne.
- **30/06/1997** : Acquisition de 5% de Palmci, une société ivoirienne produisant de l'huile de palme.
- **31/03/1998** : Intercultures continue l'expansion de ses investissements en Afrique et plus particulièrement au Libéria : acquisition de 70% de Weala Rubber Company, propriétaire d'une usine à caoutchouc et de 75% de Libérien Agricultural Company "LAC" qui dispose d'une concession<sup>6</sup> d'hévéas.
- **30/06/1998** : Augmentation du capital social et investissement au Kenya dans 70.8% de Red Lands Roses, producteur de roses et de Socfinaf Company, producteur de café. De plus, Intercultures a acquis, via une filiale luxembourgeoise (Indufina Luxembourg) 54% d'une plantation de palmiers à huile au Nigéria, Okomu Oil Palm Company.
- **31/03/2000** : Acquisition de 89.64% de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse "SPFS", une société camerounaise active dans le secteur de la production, la transformation et le raffinage de l'huile de palme.
- **31/12/2000** : Via une holding camerounaise Palmcam, Intercultures poursuit ses investissements au Cameroun dans Socapalm, une société active dans la production et la transformation d'huile de palme.
- **31/12/2001** : Nouvelle augmentation du capital social qui a permis à Intercultures d'augmenter sa participation dans Okomu Oil Palm Company et dans Befin (maison mère de la SOGB).
- **31/12/2006** : Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** : Intercultures a acquis 99.8% de Brabanta, une société développant une plantation d'huile de palme au Congo (RDC).  
D'autre part, Intercultures a cédé ses participations Weala Rubber Company (Libéria) et Palmci (Côte d'Ivoire).
- **31/12/2008** : Constitution de Sud Comoë Caoutchouc "SCC" (Côte d'Ivoire) via la holding ivoirienne Befin. Intercultures a cédé 60% de Red Lands Roses (Kenya).
- **31/12/2009** : Augmentation de capital de Brabanta (RDC).  
Augmentation de la participation dans Salala Rubber Corporation "SRC" (Libéria).
- **17/03/2010** : Cession de Socfinaf Company (Kenya).

- **10/01/2011** : Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et changement de la dénomination en Socfinaf.
- **01/07/2011** : Attribution aux actionnaires existants de 10 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **06/10/2011** : Acquisition de 32.9% d'actions Palmcam qui est ainsi intégralement détenue par Socfinaf.
- **31/12/2012** : Acquisition de 3.4% d'actions Okomu Oil Palm Company.  
Constitution de Plantations Socfinaf Ghana "PSG".
- **23/10/2013** : Acquisition de 100% de STP Invest, une société belge propriétaire de 88% d'Agripalma, attributaire d'une concession de 5,000 hectares sur l'île de São Tomé.
- **31/12/2014** : Augmentation de capital avec émission de 1,474,200 actions nouvelles souscrites par Socfin en échange de 100% des actions de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA". Cette dernière détient 68.93% de Safacam (Cameroun).
- **01/01/2015** : Début des activités de Sogescol Cameroun et Camseeds qui ont été constituées courant 2014 respectivement par Sogescol FR et Socfin Research.
- **05/10/2015** : Acquisition d'actions Socapalm pour porter le pourcentage de détention à 4.57%.
- **04/11/2015** : Constitution de Sodimex FR et Induservices FR.
- **01/02/2016**: Liquidation de Palmcam (Cameroun).
- **20/08/2024**: **Cession de 100%** des actions de SRC.

### 3. Structure du Groupe

31/12/2025



#### 4. Renseignements sur les participations de Socfinaf

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
<b>Sierra Leone</b>		
SAC	119,970,000	93.00%
<b>Libéria</b>		
LAC	25,000	100.00%
<b>Côte d'Ivoire</b>		
Befin	739,995	87.06%
<b>Ghana</b>		
PSG	750,000	100.00%
<b>Nigéria</b>		
Okomu	633,172,832	66.38%
<b>Cameroun</b>		
Socapalm	3,086,886	67.46%
<b>République Démocratique du Congo</b>		
Brabanta	5,000	100.00%
<b>France</b>		
SAFA	577,200	100.00%
<b>Belgique</b>		
Socfinco	8,750	50.00%
Centrages	7,500	50.00%
Pépinière	3,333	50.00%
STP Invest	1,800	100.00%
<b>Luxembourg</b>		
Socfinde	50,000	20.00%
Terrasia	3,328	33.28%
Induservices	3,000	30.00%
Management Associates	1,500	15.00%
<b>Switzerland</b>		
Sogescol FR	2,650	50.00%
Socfinco FR	650	50.00%
Induservices FR	700	50.00%
Sodimex FR	675	50.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinaf détient une participation directe ou indirecte.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

## SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC"

Capital : USD 30,000,000

SAC est active au Sierra Leone dans la production d'huile de palme.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	12,349	0	12,349

Concessions<sup>G</sup> : 18,473 ha

Personnel permanent au 31 Décembre 2025 : 2,953

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	41,540	38,750
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	40,154	36,173
Résultat (milliers d'euros)	5,565	1,226
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	0.97	0.93
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	116,346	119,819
Actifs circulants	15,277	11,903
Capitaux propres (*)	53,339	47,054
Dettes, provisions et tiers (*)	78,284	84,668
Résultat de la période	6,285	1,325
Participation de Socfinaf (%)	93.00	93.00

(\*) Avant affectation.

## LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"

Capital : USD 31,105,561

LAC est active au Libéria dans le secteur de la culture d'hévéas et de la transformation de caoutchouc industriel.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	11,652	617	12,269

Concessions<sup>G</sup> : 121,407 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 1,997

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	26,508	27,452
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	40,002	41,387
Résultat (milliers d'euros)	7,951	6,624
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.51	1.51
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	64,094	64,321
Actifs circulants	29,238	27,651
Capitaux propres (*)	59,048	50,070
Dettes, provisions et tiers (*)	34,284	41,903
Résultat de la période	8,978	7,156
Participation de Socfinaf (%)	100.00	100.00

(\*) Avant affectation.

## BEREBY-FINANCES "BEFIN"

Capital : CFA 8,500,000,000

Cette société de portefeuille ivoirienne détient 73.16% de SOGB et 70.01% de SCC.

## SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY "SOGB"

Capital : CFA 21,601,840,000

SOGB est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i> <i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Surface plantée</i>		<i>Total</i>
	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	
Palmier	7,469	20	7,489
Hévéa	13,149	2,755	15,904
<b>TOTAL</b>	<b>20,618</b>	<b>2,775</b>	<b>23,393</b>

Concessions<sup>G</sup> : 34,712 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 6,389

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	71,509	65,805
Huile de palme	31,528	31,966
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	150,893	136,313
Résultat (milliers d'euros)	19,045	19,987
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.60	1.57
Huile de palme	1.08	0.93
Cours CFA / EUR	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	61,953	62,263
Actifs circulants	28,335	26,699
Capitaux propres (*)	68,430	68,899
Dettes, provisions et tiers (*)	21,858	20,063
Résultat de la période	12,493	13,111
Résultat distribué	12,961	12,961
Dividende unitaire brut (CFA)	600	600
Participation indirecte de Socfinaf (%)	63.69	63.69

(\*) Avant affectation.

## SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC"

Capital : CFA 964,160,000

SCC est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la transformation de caoutchouc industriel.

### Principales données

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 405

<b>Production et vente</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	38,632	38,358
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	60,089	56,198
Résultat (milliers d'euros)	3,118	5,718
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.55	1.46
Cours CFA / EUR	655.957	655.957
<b>Chiffres clés (millions de CFA)</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	4,240	3,978
Actifs circulants	11,001	13,628
Capitaux propres (*)	7,672	9,127
Dettes, provisions et tiers (*)	7,569	8,479
Résultat de la période	2,045	3,751
Résultat distribué	2,600	3,500
Dividende unitaire brut (CFA)	26,966	28,004
Participation indirecte de Socfinaf (%)	60.95	60.95

(\*) Avant affectation.

## PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG"

Capital : GHS 150,000,000

PSG est active au Ghana dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
<b>Au 31 décembre 2025</b>			
Hévéa	942	0	942
Palmier	6,140	0	6,140
<b>TOTAL</b>	<b>7,082</b>	<b>0</b>	<b>7,082</b>

Concessions<sup>G</sup> : 18,304 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 2,532

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	1,555	1,358
Huile de palme	30,661	31,130
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	37,232	28,333
Résultat (milliers d'euros)	12,506	12,363
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.02	1.30
Huile de palme	1.16	0.94
Cours moyen EUR / GHS	13.64	15.27
Cours de clôture EUR / GHS	12.28	15.27

<i>Chiffres clés (milliers de GHS)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	429,700	448,433
Actifs circulants	60,429	81,584
Capitaux propres (*)	462,483	481,380
Dettes, provisions et tiers (*)	27,645	48,637
Résultat de la période	170,625	188,801
Résultat distribué	183,743	182,643
Dividende unitaire brut (GHS)	245	244
Participation de Socfinaf (%)	100	100

(\*) Avant affectation.

## OKOMU OIL PALM COMPANY

Capital : NGN 476,955,000

Okomu est active au Nigéria dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	5,846	1,489	7,335
Palmier	17,161	1,358	18,519
<b>TOTAL</b>	<b>23,007</b>	<b>2,847</b>	<b>25,854</b>

Concessions<sup>G</sup> : 33,113 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 2,780

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	10,073	9,097
Huile de palme	74,134	74,370
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	116,798	81,277
Résultat (milliers d'euros)	33,451	26,128
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.49	1.55
Huile de palme	1.37	0.90
Cours moyen EUR / NGN	1,697	1,602
Cours de clôture EUR / NGN	1,687	1,595

<i>Chiffres clés (milliers de NGN)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	97,789,251	80,334,209
Actifs circulants	39,938,442	36,658,242
Capitaux propres (*)	51,294,916	56,301,261
Dettes, provisions et tiers (*)	86,432,777	60,691,191
Résultat de la période	56,751,246	41,857,789
Résultat distribué	73,156,400	34,340,760
Dividende unitaire brut (NGN)	76.69	36.00
Participation de Socfinaf (%)	66.38	66.38

(\*) Avant affectation.

## SOCAPALM

Capital : CFA 45,757,890,000

Socapalm est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>			
	<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa		1,619	0	1,619
Palmier		29,780	3,009	32,789
<b>TOTAL</b>		<b>31,399</b>	<b>3,009</b>	<b>34,408</b>

Concessions<sup>G</sup> : 58,063 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 2,827

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	152,248	168,452
Caoutchouc (*)	2,246	2,537
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	139,174	154,354
Résultat (milliers d'euros)	16,218	15,869
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	0.90	0.90
Caoutchouc	0.92	1.06
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	71,864	73,948
Actifs circulants	19,666	17,805
Capitaux propres (**)	65,584	66,386
Dettes, provisions et tiers (**)	25,945	25,367
Résultat de la période	10,638	10,410
Résultat distribué	10,500	11,439
Dividende unitaire brut (CFA)	2,295	2,500
Participation de Socfinaf (%)	67.46	67.46

(\*) Production agricole intégralement vendue à SAFACAM.

(\*\*) Avant affectation.

## SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE "SAFA"

Capital : EUR 4,040,400

Cette société de droit français détient 68.93% de Safacam.

### SAFACAM

Share capital: CFA 6,210,000,000

Safacam est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

#### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	5,060	245	5,305
Hévéa	3,810	614	4,424
<b>TOTAL</b>	<b>8,870</b>	<b>859</b>	<b>9,729</b>

Concessions<sup>G</sup> et terrains détenus en propre : 17,690 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 2,433

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	16,706	17,912
Huile de palmiste	9,780	11,180
Caoutchouc	8,170	10,126
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	43,221	44,988
Résultat (milliers d'euros)	4,908	4,240
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Produits palmiers	1.82	1.62
Caoutchouc	1.56	1.54
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	22,581	22,727
Actifs circulants	10,855	9,412
Capitaux propres (*)	22,150	21,414
Dettes, provisions et tiers (*)	11,286	10,725
Résultat de la période	3,219	2,781
Résultat distribué	2,200	2,484
Dividende unitaire brut (CFA)	1,771	2,000
Participation indirecte de Socfinaf (%)	69.05	69.05

(\*) Avant affectation.

## AGRIPALMA

Capital : STN 156,094,090

Agripalma est une société active dans la production d'huile de palme sur l'île de São Tomé et Príncipe.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	1,879	0	1,879

Concessions<sup>6</sup> et terrains détenus en propre : 2,400 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025: 777

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	4,739	4,742
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	5,926	5,440
Résultat (milliers d'euros)	-2,115	-4,005
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	1.25	1.14
Cours moyen EUR / STN	24.50	24.50
Cours de clôture EUR / STN	24.50	24.50

<i>Chiffres clés (millions de STN)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	546	581
Actifs circulants	97	100
Capitaux propres	-166	-114
Dettes, provisions et tiers	809	796
Résultat de la période	-52	-98
Participation indirecte de Socfinaf (%)	88.00	88.00

## BRABANTA

Capital : CDF 34,243,622,100

Brabanta est une société congolaise (RDC) active dans la production d'huile de palme.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	6,072	0	6,072

Concessions<sup>G</sup> : 8,380 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2025 : 2,262

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	14,529	13,652
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	14,858	12,725
Résultat (milliers d'euros)	-1,596	-1,495
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	1.02	0.93
Cours moyen EUR / CDF	2,994	3,040
Cours de clôture EUR / CDF	2,563	2,956

<i>Chiffres clés (millions de CDF)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	173,666	133,163
Actifs circulants	139,082	196,474
Capitaux propres (*)	111,920	70,171
Dettes, provisions et tiers (*)	200,829	259,466
Résultat de la période	-4,779	-4,546
Participation de Socfinaf (en %)	100.00	100.00

(\*) Avant affectation.

## SOGESCOL FR

Capital : CHF 5,300,000

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2025 par un bénéfice de USD 10,676,267. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de USD 8,000,000.

	2025	2024
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	2025	2024
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	5,955	3,780
Actifs circulants	66,242	78,211
Capitaux propres (*)	21,129	20,453
Dettes, provisions et tiers (*)	51,068	61,538
Résultat de la période	10,676	10,492
Résultat distribué	8,000	10,000
Dividende unitaire brut (USD)	1,509	1,887
Participation de Socfinaf (%)	50.00	50.00

(\*) Avant affectation.

## SOCFINCO FR

Capital : CHF 1,300,000

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel du palmier à huile et de l'hévéa.

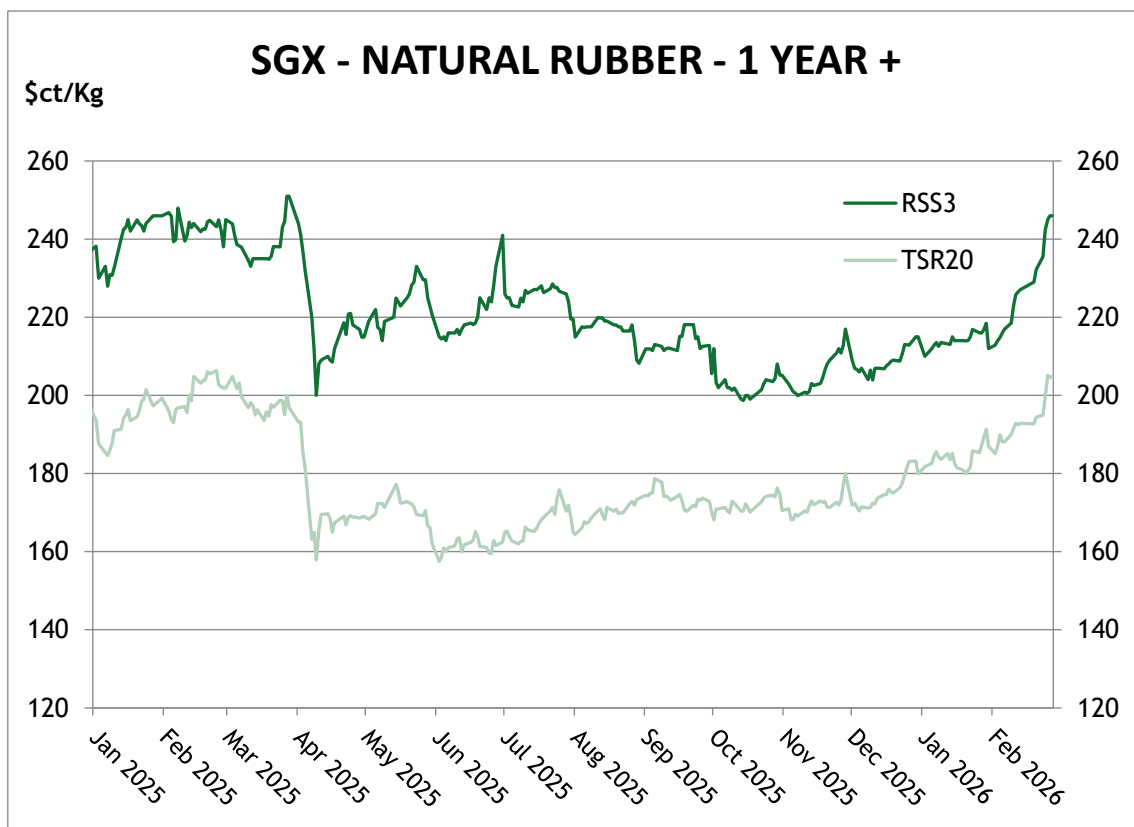
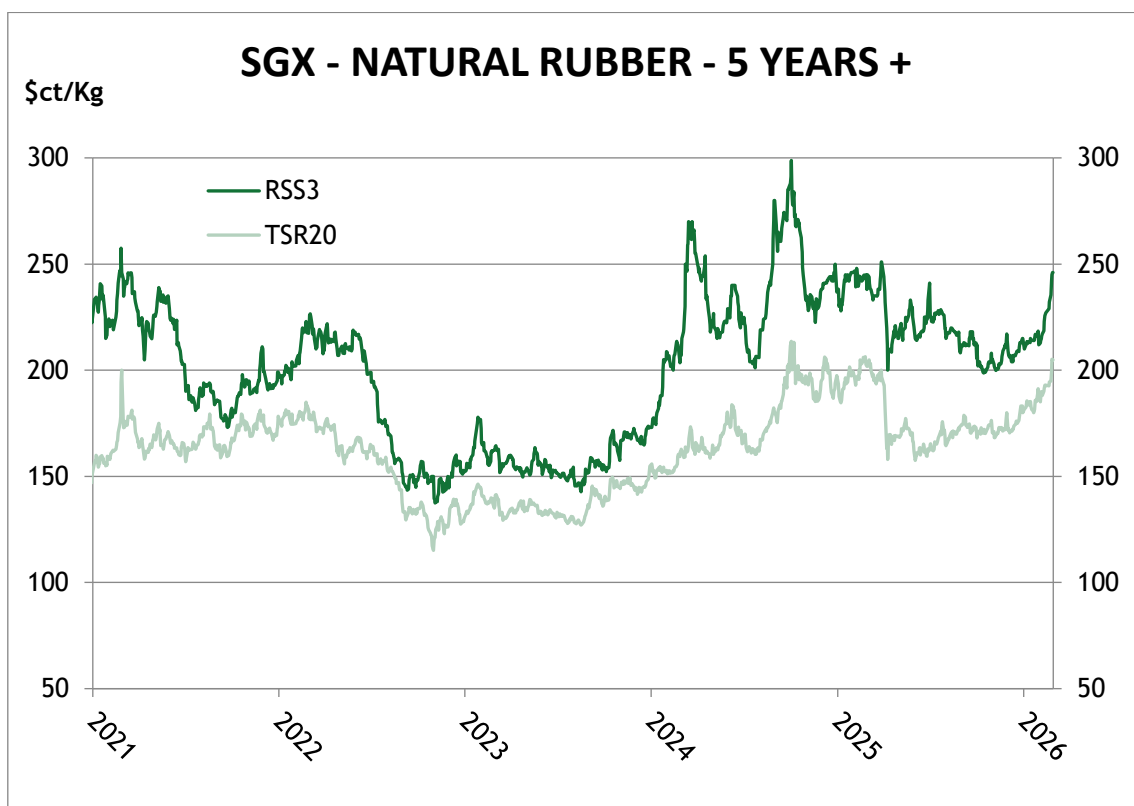
L'exercice clôturé au 31 décembre 2024 présente un bénéfice de EUR 4,919,427. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de EUR 4,000,000.

<b>Chiffres clés (milliers d'euros)</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	6,239	4,741
Actifs circulants	18,462	18,035
Capitaux propres (*)	22,306	19,386
Dettes, provisions et tiers (*)	2,395	3,390
Ventes et prestations	33,305	26,198
Résultat de la période	4,919	4,465
Résultat distribué	4,000	2,000
Dividende unitaire brut (EUR)	3,077	1,538
Participation de Socfinaf (%)	50.00	50.00

(\*) Avant affectation.

# Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

## 1 Caoutchouc



## Le marché international en 2025

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20<sup>G</sup> 1<sup>ère</sup> position sur SGX<sup>G</sup>) pour l'ensemble de l'année 2025 s'établit à 1,771 USD/tonne FOB Singapour, contre 1,743 USD/tonne en 2024, soit une hausse de 1.6 %.

En revanche, convertie en euros, la moyenne des cours en 2025 ressort à 1,568 EUR/tonne, contre 1,611 EUR/tonne en 2024, soit une baisse de 2.7 %.

Après une année 2024 nettement déficitaire en termes de production, les cours du caoutchouc naturel ont évolué entre 1,850 et 2,050 USD/tonne au premier trimestre 2025, soutenus par des tensions sur l'offre en début d'année, puis par l'entrée en période d'hivernage dans les principales zones de production.

Le début du mois d'avril a été marqué par l'instauration de barrières douanières imposées par les États-Unis à leurs partenaires commerciaux, provoquant une chute brutale des bourses mondiales et, dans leur sillage, des cours de la plupart des matières premières. Les cours du caoutchouc naturel n'ont pas échappé à ce mouvement baissier, alimenté par les craintes d'une récession mondiale. En l'espace d'une semaine, ils sont passés de 1,969 USD/tonne à 1,579 USD/tonne, enregistrant ainsi une chute de 20 %.

Premier consommateur mondial de caoutchouc naturel, la Chine s'est vu imposer un traitement particulièrement sévère, avec des taxes atteignant 145 % sur ses exportations, à la suite d'une escalade de la guerre commerciale avec les États-Unis.

La suspension temporaire des tarifs douaniers pour une période de 90 jours, visant à permettre des négociations plus approfondies et à offrir un répit aux marchés, a permis aux cours du caoutchouc de se stabiliser juste en dessous de 1,700 USD/tonne à la fin du mois d'avril.

Dans un contexte de tensions géopolitiques accrues au Moyen-Orient, les cours ont amorcé début juin une nouvelle tendance baissière, atteignant un point bas à 1,575 USD/tonne, avant de se stabiliser autour de 1,600 USD/tonne sur l'ensemble du mois, et ce malgré la hausse du prix du baril.

Soutenus ensuite par les accords conclus entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux sur les tarifs douaniers, ainsi que par les tensions à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, les cours du caoutchouc naturel ont repris une orientation haussière et ont évolué autour de 1,700 USD/tonne de juillet à novembre.

À la suite des inondations ayant affecté les zones de production dans le sud de la Thaïlande et en Indonésie, les cours ont progressé au-dessus de 1,800 USD/tonne à la fin du mois de décembre.

Selon les dernières prévisions de l'IRSG (International Rubber Study Group) publiées en décembre 2025, la production mondiale de caoutchouc naturel atteindrait 15.2 millions de tonnes en 2025 (+ 3.5%), tandis que la demande mondiale s'élèverait à 15.7 millions de tonnes (+2 %), entraînant un déficit estimé à 488,000 tonnes.

L'entrée en vigueur de la réglementation européenne EUDR, visant à interdire sur le sol européen certaines matières premières issues de la déforestation, dont le caoutchouc naturel et l'huile de palme, a une nouvelle fois été reportée d'un an. Elle devrait désormais entrer en application le 30 décembre 2026, alors qu'elle était initialement prévue pour fin 2024.

Au 30 décembre 2025, le TSR20 1<sup>ère</sup> position FOB Singapour sur SGX est coté à 1,799 USD/tonne.

## Perpectives 2026

Les cours du caoutchouc naturel ont continué leur progression entamée fin 2025 et évoluent depuis le début de l'année 2026 entre 1,800 et 2,050 USD/tonne, soutenus par de fortes pluies dans le sud-est de la Thaïlande et en Malaisie, mais aussi par l'arrêt de la saignée dans les principaux pays producteurs à l'entrée de l'hivernage, par la hausse des cours du pétrole et par un restockage important de la part de la Chine en prévision du Nouvel An chinois fin février.

De manière générale, et en l'absence de facteurs négatifs affectant l'évolution de la demande, le marché du caoutchouc naturel en 2026 pourrait être marqué par un retour aux fondamentaux, à savoir une tension persistante sur l'offre mondiale se traduisant par un déficit de production pour la quatrième année consécutive. Ce déficit serait dû à plusieurs facteurs affectant l'offre mondiale de caoutchouc naturel. Aux aléas liés aux conditions climatiques impactant les récoltes s'ajoutent un vieillissement du verger mondial – principalement dû à un manque d'investissement dans l'hévéaculture à la suite des dix dernières années de cours relativement bas sur le marché international –, des substitutions vers d'autres cultures plus rémunératrices ainsi que des maladies de l'hévéa en Asie du Sud-Est.

L'évolution des cours dépendra notamment des prix du pétrole, qui influencent le coût du caoutchouc synthétique, de l'efficacité des mesures de soutien économique chinoises et de l'impact des tensions commerciales entre les États-Unis et leurs partenaires.

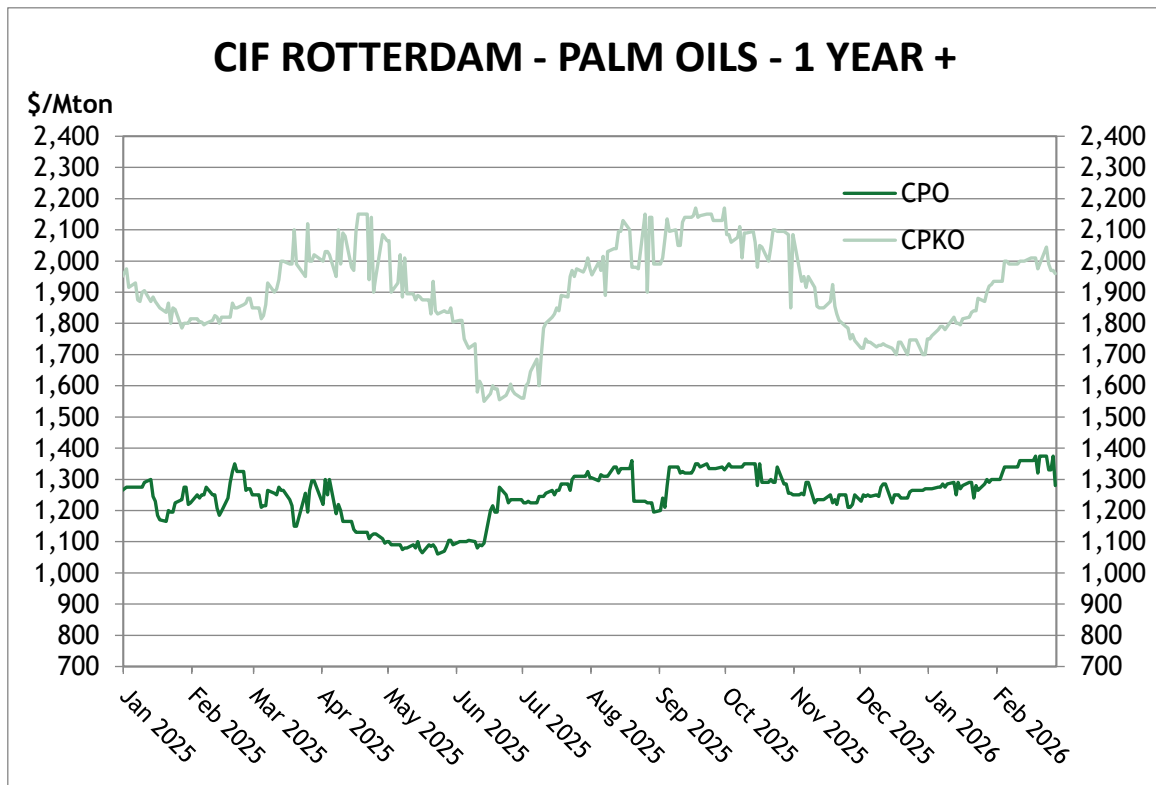
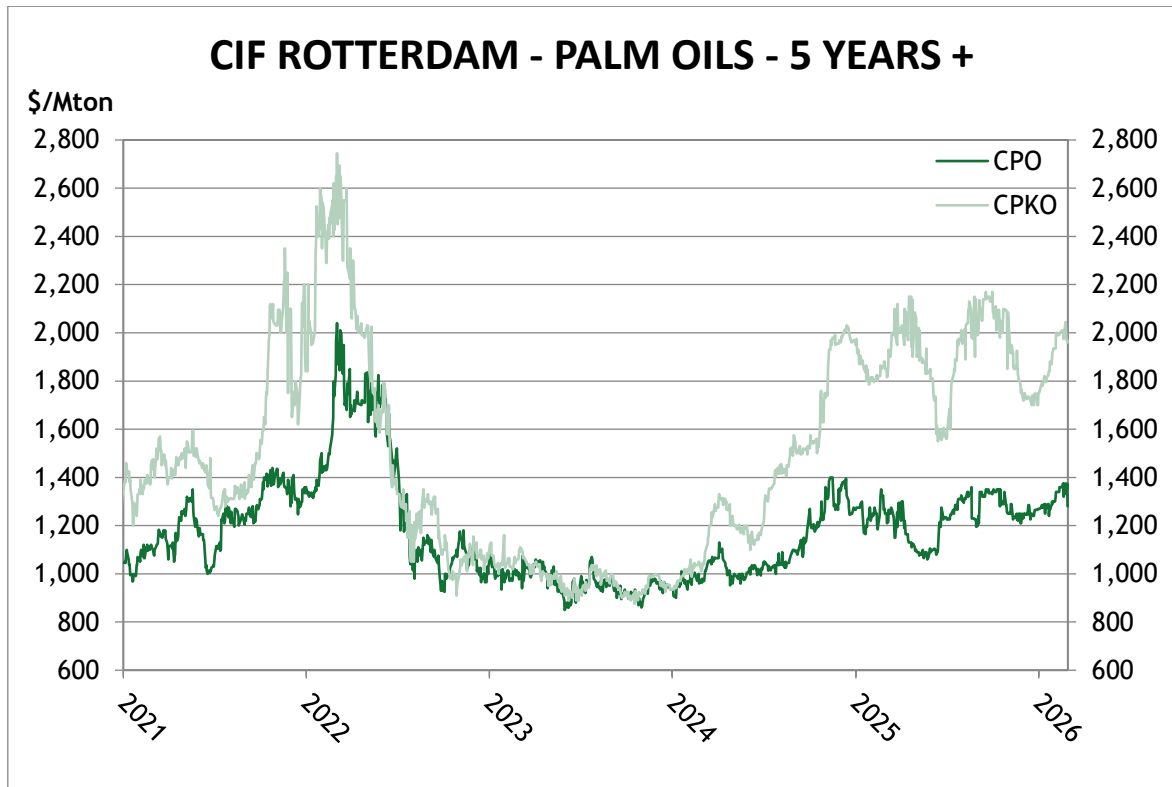
À compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, la Chine appliquera une exonération de droits de douane (0%) sur certaines importations en provenance de pays africains, dont le caoutchouc naturel. Cette mesure renforce la compétitivité des producteurs africains sur le marché chinois, avec un potentiel d'augmentation des volumes exportés et de sécurisation des débouchés.

La production de la Côte d'Ivoire, troisième producteur mondial derrière l'Indonésie et la Thaïlande, devrait encore progresser pour atteindre environ 2 millions de tonnes, soit un niveau très proche de celui de l'Indonésie, dont la production est en fort déclin depuis 2021.

Selon l'IRSG, la production mondiale de caoutchouc naturel atteindrait 15.65 millions de tonnes en 2026 (+2,7%), tandis que la demande mondiale s'élèverait à 16.05 millions de tonnes (+2,1 %), entraînant un déficit estimé à 402,000 tonnes.

Le TSR20 1<sup>ère</sup> position FOB Singapour sur SGX cote au 27 février 2026 à 2,048 USD/tonne.

## 2. Huiles végétales



Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes  
(source: Oil World)

	1995	2005	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026(*)
Indonésie	4.2	14.1	33.4	42.8	44.7	46.7	48.4	45.6	49.4	49.0
Malaisie	7.8	15.0	20.0	19.1	18.1	18.5	18.6	19.4	20.2	19.6
Autres	3.2	4.8	9.1	12.2	13.1	14.0	14.6	14.4	15.3	15.8
<b>TOTAL</b>	<b>15.2</b>	<b>33.9</b>	<b>62.5</b>	<b>74.1</b>	<b>75.9</b>	<b>79.2</b>	<b>81.6</b>	<b>79.4</b>	<b>84.9</b>	<b>84.4</b>

(\*) Estimation (décembre 2025).

Production des principales huiles en millions de tonnes  
(source: Oil World)

	1995	2005	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026(*)
Palme	15.2	33.9	62.5	74.1	75.9	79.2	81.6	79.4	84.9	84.4
Soja	20.2	33.6	48.8	58.6	60.1	60.1	59.7	64.7	68.7	69.4
Colza	10.8	16.2	26.3	25.3	26.9	25.7	30.6	31.6	32.1	32.5
Tournesol	8.9	9.7	15.1	21.3	18.9	19.7	22.3	23.3	21.0	21.9
Palmiste	2.0	4.0	6.8	7.8	8.0	8.2	8.4	8.2	8.7	8.7
Coton	3.9	5.0	4.7	4.6	4.5	4.4	4.4	4.5	4.4	4.4
Arachide	4.3	4.5	3.7	4.2	4.4	4.7	4.4	4.4	4.7	4.7
Coprah	3.3	3.3	3.0	2.6	2.8	3.0	3.1	3.1	2.7	3.04
<b>TOTAL</b>	<b>68.4</b>	<b>110.1</b>	<b>170.8</b>	<b>198.5</b>	<b>201.4</b>	<b>205.1</b>	<b>214.5</b>	<b>219.2</b>	<b>227.2</b>	<b>229.0</b>

(\*) Estimation (décembre 2025).

## Le marché international en 2025

La moyenne des cours de l'huile de palme brute (CPO) CIF Rotterdam en 2025 s'établit à 1,222 USD/tonne, contre 1,084 USD/tonne en 2024, soit une hausse de 13 %.

Les cours de l'huile de palme avaient déjà connu une forte progression en 2024, passant de moins de 950 USD/tonne en début d'année à plus de 1,250 USD/tonne en fin d'année, soutenus par une demande robuste des principaux pays importateurs.

Cette dynamique haussière s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2025, le CPO CIF Rotterdam dépassant à plusieurs reprises la barre des 1,300 USD/tonne. De janvier à mars, l'offre mondiale d'huiles végétales est restée limitée tandis que la consommation demeurait soutenue, notamment dans les pays musulmans à l'occasion des festivités du ramadan. Par ailleurs, la mise en œuvre du mandat B40 en Indonésie, consistant à incorporer 40 % de biodiesel à base d'huile de palme dans le diesel, a contribué à soutenir les cours.

Cependant, à partir du mois d'avril, le marché a opéré un net retournement, marqué par une baisse significative des prix. Le CPO CIF Rotterdam a ainsi perdu près de 200 USD/tonne en un mois, passant de 1,295 USD/tonne à 1,100 USD/tonne, soit une baisse de 15 %.

Cette correction s'explique en grande partie par les perspectives de hausse de la production mondiale en 2025. Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme aurait atteint 84.9 millions de tonnes, soit une progression de 7 % par rapport à 2024. L'Indonésie, premier producteur mondial, verrait sa production augmenter à 49.4 millions de tonnes, tandis que celle de la Malaisie, deuxième producteur mondial, devrait légèrement progresser pour atteindre 20.2 millions de tonnes.

Cette hausse globale serait principalement liée à une amélioration des rendements agricoles, favorisée par une utilisation accrue d'engrais et par des conditions météorologiques plus favorables en 2025.

Le marché de l'huile de palme a également été pénalisé par la chute des prix du pétrole. Le Brent a en effet perdu près de 20 % de sa valeur au mois d'avril, atteignant 60 dollars le baril, son bas niveau depuis plus de quatre ans. Cette baisse a réduit la compétitivité du biodiesel, entraînant une diminution de la demande en huile de palme et exerçant une pression supplémentaire sur les prix.

Les facteurs macroéconomiques, ainsi que la guerre commerciale initiée par l'administration Trump à l'encontre de la Chine, ont également pesé sur les cours, accentuant l'incertitude et perturbant la demande mondiale. En

réponse aux mesures tarifaires américaines, la Chine a imposé des droits de douane sur les importations de soja américain, provoquant une baisse des cours du soja et déstabilisant l'ensemble du marché des huiles végétales.

Il convient toutefois de noter qu'après la forte correction du mois d'avril, l'huile de palme est redevenue plus compétitive par rapport aux autres huiles végétales, notamment l'huile de soja. Vendue avec une décote depuis le mois de mai, elle a progressivement retrouvé un avantage compétitif, stimulant la demande à l'exportation. Ce regain d'attractivité s'est traduit par une hausse des volumes exportés en juin, en particulier vers l'Inde et la Chine, qui ont pu reconstituer leurs stocks.

Le rebond des cours du pétrole au mois de juin, alimenté par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, a également renforcé l'intérêt des producteurs de biodiesel pour l'huile de palme. Cette dynamique de la demande a permis une nette reprise des cours, le CPO CIF Rotterdam repassant au-dessus de 1,200 USD/tonne à la mi-juin.

Le marché a poursuivi sa trajectoire haussière au troisième trimestre, soutenu par les annonces des autorités indonésiennes concernant le biodiesel ainsi que par des statistiques d'exportation en progression. Le CPO CIF Rotterdam a ainsi atteint 1,350 USD/tonne en septembre, sans toutefois franchir durablement ce seuil.

À l'approche de la fin de l'année, le marché de l'huile de palme a progressivement perdu de son dynamisme, davantage en raison d'un manque de catalyseurs haussiers que d'un véritable excès d'offre. Les prix ont entamé une correction dès le mois d'octobre, sous l'effet d'une demande plus modérée, notamment en Inde. La baisse s'est prolongée en novembre, dans un contexte de marché peu directionnel, marqué par des arbitrages défavorables avec les autres huiles végétales et par une offre saisonnière plus abondante.

En décembre, les prix se sont stabilisés, évoluant dans un marché calme et attentiste.

Au 31 décembre 2025, le CPO CIF Rotterdam est coté autour de 1,270 USD/tonne.

## Perpectives 2026

Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme est attendue en légère baisse en 2026, à 84.4 millions de tonnes. L'Indonésie, premier producteur mondial, devrait voir sa production reculer légèrement à 49 millions de tonnes, tout comme la Malaisie, deuxième producteur mondial, dont la production est attendue à 19.6 millions de tonnes.

Après trois décennies d'expansion rapide - la production ayant été multipliée par six entre 1990 et 2020 -, la croissance montre aujourd'hui des signes de ralentissement. L'Indonésie et la Malaisie, qui représentent ensemble environ 85 % de l'offre mondiale, font face à plusieurs contraintes : raréfaction des terres disponibles, vieillissement des plantations, maladies du palmier (notamment le Ganoderma) et pénuries de main-d'œuvre. De plus, les saisies de plantations jugées illégales ou non conformes aux réglementations foncières par les autorités indonésiennes devraient freiner la croissance de la production nationale en créant une incertitude opérationnelle et en retardant certains investissements, ce qui pourrait limiter l'offre exportable.

Dans le même temps, la demande reste soutenue. Elle est portée par la croissance démographique, l'urbanisation et l'augmentation du pouvoir d'achat dans les pays émergents, ainsi que par l'utilisation diversifiée de l'huile de palme dans les secteurs alimentaire, cosmétique et énergétique. La demande en biocarburants constitue un facteur clé de soutien aux cours. Le possible lancement du programme B45 en Indonésie en 2026, visant à porter à 45 % la part de biodiesel à base d'huile de palme dans le diesel, pourrait accroître la consommation intérieure de 1 à 2 millions de tonnes et réduire d'autant les volumes disponibles à l'exportation.

Toutefois, la hausse des prix pourrait être limitée par la concurrence d'huiles végétales alternatives, notamment l'huile de soja. L'attractivité de l'huile de palme dépendra de sa compétitivité relative : lorsque l'écart de prix se réduit, des acheteurs majeurs comme l'Inde se tournent rapidement vers ce substitut.

En 2026, les cours de l'huile de palme pourraient donc être influencés par une combinaison de facteurs, notamment l'évolution de l'offre et de la demande mondiale, les conditions météorologiques, les politiques gouvernementales, ainsi que la concurrence des autres huiles végétales et la demande croissante de biocarburants.

Au 27 février 2026, le CPO CIF Rotterdam cotait autour de 1,300 USD/tonne.

## Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le "rapport de développement durable" sont disponibles sur le site web du Groupe.

## Chiffres clés

### 1. Indicateurs d'activité

Superficies (hectares)		Rubber		Palm
<b>Au 31 décembre 2025</b>				
Immatures (par année de planting)				
2025		817		2,167
2024		1,107		1,704
2023		606		761
2022		390		0
2021		935		0
2020		599		0
2019		694		0
2018		325		0
2017		0		0
2016		3		0
<b>Total immatures</b>		<b>5,475</b>		<b>4,632</b>
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	8,623	(de 4 à 7 ans)	6,903
Matures	(de 12 à 22 ans)	18,912	(de 8 à 18 ans)	53,421
Vieux	(plus de 22 ans)	9,483	(plus de 18 ans)	25,587
<b>Total en production</b>		<b>37,018</b>		<b>85,910</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42,493</b>		<b>90,542</b>

Superficies (hectares)	2025	2024	2023	2022	2021
Palmier	90,542	90,854	90,716	90,959	91,004
Hévéa	42,493	42,683	47,138	47,278	47,940
<b>TOTAL</b>	<b>133,035</b>	<b>133,537</b>	<b>137,854</b>	<b>138,237</b>	<b>138,944</b>

Production	2025	2024	2023	2022	2021
<b>Huile de palme (tonnes)</b>	<b>366,085</b>	<b>380,974</b>	<b>362,424</b>	<b>349,644</b>	<b>355,924</b>
Production propre	298,516	307,355	319,591	308,544	309,149
Achats aux tiers	67,569	73,619	42,834	41,100	46,775
<b>Caoutchouc (tonnes)</b>	<b>154,891</b>	<b>150,838</b>	<b>149,472</b>	<b>147,271</b>	<b>151,848</b>
Production propre	67,233	64,949	68,210	59,027	55,450
Achats aux tiers	87,658	85,890	81,262	88,243	96,397
<b>Semences (milliers)</b>	<b>8,425</b>	<b>3,293</b>	<b>3,464</b>	<b>4,495</b>	<b>3,362</b>
Production propre	8,425	3,293	3,464	4,495	3,362

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2025	2024	2023	2022	2021
Palmier	390	352	370	408	328
Hévéa	244	232	187	222	196
Autres produits agricoles	3	2	2	0	1
Autres	5	5	4	7	2
<b>TOTAL</b>	<b>642</b>	<b>591</b>	<b>563</b>	<b>637</b>	<b>527</b>

Personnel	2025	2024	2023	2022	2021
Effectifs moyens	25,555	24,824	23,940	25,453	24,596

## 2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires	642	591	563	637	527
Résultat opérationnel	143	119	105	175	143
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	47	57	28	73	72
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	176	145	147	190	154
Flux de trésorerie libre <sup>6</sup>	125	101	98	136	93

## 3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Actifs biologiques producteurs	273	288	300	350	366
Autres actifs non-courants	315	311	300	324	316
Actifs courants	210	199	191	230	209
Actifs détenus en vue de la vente	0	0	6	0	0
Capitaux propres totaux	552	525	464	485	416
Passifs non-courants	86	107	166	220	295
Passifs courants	160	167	167	199	180

## Données boursières

(euros)	2025	2024	2023	2022	2021
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650	17,836,650	17,836,650	17,836,650
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	452,104,071	421,751,282	363,885,495	368,561,160	301,530,511
Résultat net par action non diluée	2.64	3.18	1.58	4.10	4.04
Dividende par action	1.00	0.10	0.00	0.00	0.00
Cours de bourse					
minimum	12.90	9.75	10.00	11.30	8.10
maximum	26.00	13.50	13.40	15.80	12.40
clôture	24.20	12.10	10.80	12.10	12.00
Capitalisation boursière	431,646,930	215,823,465	192,635,820	215,823,465	214,039,800
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	37.85%	3.14%	N.a.	N.a.	N.a.
Dividendes / capitalisation boursière	4.13%	0.83%	N.a.	N.a.	N.a.
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	9.16	3.80	6.82	2.95	2.97

## Faits marquants de l'exercice

Aucun événement significatif ne s'est produit au cours de l'exercice.

# Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

## 1. Introduction

Socfinaf est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

## 2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 3 avril 2025 et est disponible sur le site web du Groupe.

## 3. Conseil d'Administration

### Composition du Conseil d'Administration

<i>Nom</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Année de naissance</i>	<i>Fonction</i>	<i>Première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>
Mr. Hubert Fabri	Belge	1952	Président <sup>(a)</sup>	AGM 1981	AGM 2028
Mr. Vincent Bolloré	Français	1952	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGM 1993	AGM 2029
Bolloré Participations SE represented by Mr. Cyrille Bolloré	Français	1985	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGM 2018	AGM 2030
Mr. Gbenga Oyeboode	Nigériane	1959	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGM 2011	AGM 2029
Mr. François Fabri	Belge	1984	Administrateur délégué <sup>(b)</sup>	AGM 2014	AGM 2026
Mr. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur <sup>(b)</sup>	AGO 2020	AGO 2026
Mr. Frédéric Lemaire	Belge	1970	Administrateur <sup>(c)</sup>	AGM 2019	AGM 2031
Mr. George Quarteng-Mensah	Ghanéen	1953	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGM 2023	AGO 2029

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

(c) Administrateur indépendant

Le mandat d'administrateur de M. Philippe Fabri et M. François Fabri arrive à échéance cette année. Le renouvellement de ce mandat sera proposé lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Ce renouvellement aura une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2032.

## Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

### Hubert Fabri

Président

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Socfinaf et Socfinasia.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale.

### Vincent Bolloré

Administrateur

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf et Socfinasia.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Compagnie de l'Odet;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odet;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Bolloré Participations SE

Administrateur

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré SE, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey, S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Gbenga Oyebode

Administrateur

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Okomu Oil Palm Company;
- Président de Nestlé Nigéria et de Lafarge Africa;
- Président de Lafarge Africa plc, société cotée à la Bourse du Nigéria.

**François Fabri**  
*Administrateur délégué*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".
- Administrateur de Okomu Plc.

**Philippe Fabri**  
*Administrateur*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinaf et Socfinasia;

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et représentant permanent de SOCFINAF au Conseil de SOCAPALM;
- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Okomu Plc.

**Frédéric Lemaire**  
*Administrateur*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinaf.

**George Quarteng-Mensah**  
*Administrateur*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinaf.

## Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs. Il précise la durée du mandat et vérifie que l'administrateur répond aux critères d'indépendance.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

## Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

## Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

### Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2025 le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois.

### Points généralement abordés

Situations comptables périodiques;  
Mouvements de portefeuille;  
Inventaire et évaluation du portefeuille;  
Evolution des participations significatives;  
Rapport de gestion;  
Projets d'investissement;  
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

### Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2025 : 84%  
- 2024 : 93%  
- 2023 : 87%  
- 2022 : 83%  
- 2021 : 83%

## 4. Les Comités du Conseil d'Administration

### 4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2025.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- M. Frédéric Lemaire (administrateur indépendant) - Président
- Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante)
- M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2026.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

## 4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinaf sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

## 5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinaf au titre de l'exercice 2025 s'élève à 1,690,042 euros contre 474,747 euros pour l'exercice 2024.

Les Administrateurs de Socfinaf n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

## 6. Notification de l'actionariat

Le 31 décembre 2014, Socfinaf a émis 1,474,200 actions nouvelles portant le nombre total d'actions émises à 17,854,200. Toutes les déclarations déposées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 31 décembre 2014 se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 16,380,000.

Au 31 décembre 2025, le capital social est représenté par 17,836,650 actions.

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
Socfin L-1724 Luxembourg	11,894,810	66.68	11/12/2025
Afico L-1724 Luxembourg	54,820	0.31	11/12/2025
<b>Hubert Fabri</b>	<b>11,949,630</b>	<b>66.99</b>	<b>11/12/2025</b>
Bolloré (a) F-29500 Ergué Gaberic	80,642	0.49 (b)	03/09/2014
Compagnie du Cambodge (a) F-92800 Puteaux	1,157,929	7.07 (b)	03/09/2014
Société Industrielle et Financière de l'Artois (a) F-92800 Puteaux	176,636	1.08 (b)	03/09/2014
Compagnie des Glénans (a) F-29500 Ergué Gaberic	58,993	0.36 (b)	03/09/2014
<b>Total Bolloré (toutes catégories confondues, basé sur les droits de vote agrégés)</b>	<b>1,474,200</b>	<b>9.00 (b)</b>	

(a) = sociétés contrôlées par Vincent Bolloré.

(b) = avant augmentation de capital du 31 décembre 2014.

## 7. Calendrier financier

10 juin 2026	Assemblée Générale Ordinaire à 10h
Fin septembre 2026	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2026
Mi-novembre 2026	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2026
Fin mars 2027	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2026
Mi-avril 2027	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2026
Mi-mai 2027	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 <sup>er</sup> trimestre 2027
26 mai 2027	Assemblée Générale Ordinaire à 10h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu) sous la rubrique "OAM" et sur le site de la Société [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

## 8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé  
Ernst & Young "EY"  
35E Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg.

En 2025, les honoraires d'audit s'élèvent à 1,274,797 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2025 ni en 2024.

## 9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfinaf en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

## 10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

## Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinaf et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- (b) les états financiers individuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 préparés suivant les normes comptables locales donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Socfinaf,
- (c) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

# Rapport de gestion consolidé

## Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 10 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

### 1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 intègrent aux comptes annuels de Socfinaf, toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont les détails sont donnés dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la Note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfinaf (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005, et toutes les normes applicables au Groupe au 31 décembre 2025 ont été mises en œuvre.

#### Résultat consolidé

Pour l'exercice 2025, le résultat consolidé "Part du Groupe" s'inscrit à 47.1 millions d'euros contre 56.8 millions d'euros en 2024. Il en résulte un profit net par action "Part du Groupe" de 2.64 euros contre 3.18 euros en 2024.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 641.9 millions d'euros en 2025 contre 591.4 millions d'euros en 2024 (augmentation de 50.5 millions d'euros). Cette hausse du chiffre d'affaires résulte principalement de l'augmentation des prix pour .73.1 millions d'euros alors que la variation des quantités vendues a eu un impact négatif sur les revenus pour 19.8 millions d'euros.

De même, le résultat opérationnel a augmenté pour atteindre 143.4 millions d'euros, contre 118.6 millions d'euros en 2024.

Les autres produits financiers s'élèvent à 6.3 millions d'euros contre 31.7 millions d'euros en 2024 et se composent principalement de gains de change pour 4.5 millions d'euros contre 28.4 millions d'euros en 2024.

Les charges financières s'élèvent à 28.6 millions d'euros contre 37.0 millions d'euros en 2024 et se composent principalement de charges d'intérêts pour 9.7 millions d'euros (11.7 millions d'euros en 2024) et de pertes de change pour 18.4 millions d'euros (EUR 25.2 millions d'euros en 2024).

En outre, la charge fiscale a augmenté, l'impôt sur le revenu s'élevant à 46.0 millions d'euros contre 37.7 millions d'euros en 2024, en raison de la hausse du résultat opérationnel. La charge d'impôt différé s'élève à 9.1 millions d'euros, contre un produit d'impôt différé de 1.0 million d'euros au cours de la période précédente.

La quote-part du Groupe dans le Résultat des Entreprises associées a augmenté à 7.2 millions d'euros contre 4.7 millions d'euros en 2024.

#### Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinaf se composent :

- D'actifs non-courants à hauteur de 588.4 millions d'euros contre 599.6 millions en 2024, soit une diminution de 11.2 million d'euros principalement due à la baisse des actifs biologiques pour 15.1 millions d'euros et des impôts différés actifs pour 7.3 millions d'euros et à l'augmentation des droits d'utilisation d'actifs pour 10.9 millions d'euros;
- D'actifs courants s'élevant à 209.6 millions d'euros contre 198.9 millions d'euros en 2024. Cette hausse de 10.7 millions d'euros est principalement due à l'augmentation de la valeur des stocks pour 6.7 millions d'euros et de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 6.7 millions d'euros et à la diminution des créances pour 7.4 millions d'euros.

Les capitaux propres "Part du Groupe" s'élèvent à 452.1 millions d'euros contre 421.8 millions d'euros en 2024. Cette augmentation des capitaux propres de 30.4 millions d'euros s'explique principalement par les dividendes versés au cours de la période, pour un montant de -10.7 millions d'euros (y compris le dividende de clôture 2024 et le dividende intermédiaire 2025), ainsi que par le résultat de la période, qui s'élève à 47.1 millions d'euros (2024 : 56.8 millions d'euros).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action<sup>G</sup> "Part du Groupe" de 25.35 contre 23.65 euros un an auparavant. Au 31 décembre 2025, le cours de bourse s'élève à 24.20 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 246.0 millions d'euros contre 273.4 millions d'euros un an auparavant.

Les dettes financières sont en baisse à 34.4 millions d'euros en 2025 contre 98.5 millions d'euros en 2024. Il s'agit principalement d'avances d'actionnaires pour 20.0 millions d'euros, ainsi que de la partie non courante et courante des emprunts bancaires pour un montant de 11.4 millions d'euros.

Les passifs d'impôts différés s'inscrivent en hausse à 29.7 millions d'euros contre 27.7 millions d'euros en 2024. Les passifs d'impôts exigibles sont en augmentation à 45.7 millions contre 31.0 millions d'euros en 2024.

La dette nette avant les ajustements IFRS<sup>G</sup> s'élève à 19.9 millions d'euros contre 50.4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

### Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette s'élève à 44.0 millions d'euros, en baisse de 8.5 million d'euros sur la période contre une diminution de 0.8 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles ont affiché un solde positif de 176.4 millions d'euros durant l'exercice 2025 (contre 145.2 millions d'euros en 2024). Ce résultat s'explique principalement par la génération de trésorerie d'exploitation avant coût de la dette financière et impôt sur les bénéfices de 195.5 millions d'euros (contre 174.0 millions d'euros en 2024), des impôts payés pour 40.2 millions d'euros et de la variation du besoin en fonds de roulement pour -11.9 millions d'euros.

Les activités d'investissement ont affiché une sortie nette de 51.7 millions d'euros (-43.7 millions d'euros en 2024). Ces activités sont largement impactées par les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevant à 50.0 millions d'euros (49.3 millions d'euros en 2024).

Les opérations de financement ont affiché une sortie nette de 115.6 millions d'euros (99.2 millions d'euros en 2024), principalement dues au remboursement des emprunts pour 61.4 millions d'euros (contre un remboursement de 68.1 millions d'euros en 2024) ainsi qu'aux dividendes versés sur la période pour 37.7 millions d'euros (16.2 millions d'euros en 2024).

## 2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 24 and 33).

## 3. Perspectives 2026

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme, mais aussi de l'évolution du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

## 4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Depuis 2022, divers conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de ses conséquences sur le commerce mondial et la croissance économique.

Depuis février 2026, le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran s'est transformé en une crise géopolitique plus large, perturbant la stabilité au Moyen-Orient et les flux commerciaux mondiaux. Sur le plan économique, cela fait grimper les prix du pétrole et provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, tout en alimentant l'inflation, la volatilité des marchés financiers et les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau du Groupe, les éléments suivants contribuent à atténuer ces risques :

- Une grande partie du chiffre d'affaires du Groupe provient de l'huile de palme, qui est vendue localement sur chaque marché, ce qui permet au Groupe d'être bien diversifié.
- Les achats du Groupe sont gérés par Sodimex FR ; cela permet au Groupe de se conformer pleinement aux interdictions d'importation et d'exportation (par exemple vers la Russie, l'Iran, etc.), ainsi que de mieux gérer la volatilité des prix des intrants.
- Les revenus liés à la vente de caoutchouc sont gérés par Sogescol FR, qui traite avec une grande variété de clients sur différents continents, ce qui permet au Groupe d'atténuer les impacts des incertitudes économiques. Sogescol FR dispose également d'une grande expérience des transporteurs maritimes et des itinéraires, ce qui lui permet d'atténuer les hausses de prix potentielles.

Bien que les tensions géopolitiques n'aient pas eu d'impact significatif sur les activités ou les performances de la société en 2025, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et ses répercussions sur la situation financière de la société.

## 5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à mentionner après la date de clôture.

## 6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

## 7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

### 1- Évaluation des risques

Les risques potentiels liés aux activités du groupe (y compris les risques financiers, opérationnels et de conformité) sont identifiés. Une fois que les risques résiduels ont été évalués et qu'il s'avère qu'ils dépassent le niveau de tolérance au risque, des stratégies sont également mises en œuvre pour réduire les risques identifiés, comme la mise en place de mesures de sécurité, la création de redondances dans les opérations ou l'adoption de solutions technologiques visant à réduire l'erreur humaine.

## **2- Activités de contrôle**

Des contrôles clés sont en place pour gérer les risques dans des limites acceptables (conformément à la tolérance au risque). Les contrôles clés les plus importants sont les suivants :

### **Conformité aux lois et règlements**

Cadre juridique : le système de contrôle interne évalue la conformité avec les lois et règlements pertinents. Cela comprend, sans s'y limiter, le droit du travail, les réglementations financières et les lois sur la protection des données.

Mises à jour réglementaires : le groupe se tient au courant de l'impact que les changements de lois et de règlements pourraient avoir sur le système de contrôle interne.

### **Séparation des fonctions**

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mise en place à chaque niveau du groupe favorise un modèle autonome de contrôle interne.

Dans chacun de leurs domaines de responsabilité, ces différentes fonctions s'assurent de l'exhaustivité et de la fiabilité des informations. Elles fournissent des mises à jour régulières sur cet aspect aux responsables locaux et au siège du groupe, sur les informations relatives à la production agricole et industrielle, au commerce, aux ressources humaines, à la finance, etc.

Processus d'autorisation et d'approbation : des procédures claires sont établies pour l'approbation des transactions et des décisions, y compris les limites d'autorisation, afin d'empêcher les actions non autorisées ou inappropriées.

Des contrôles physiques sont mis en œuvre en permanence pour protéger les actifs, tels que le stockage sécurisé des stocks, les contrôles d'accès aux systèmes sensibles et les vérifications régulières des stocks.

Contrôles informatiques : des protocoles de cybersécurité et de sécurité informatique sont établis et renforcés en permanence, comme les contrôles d'accès des utilisateurs et les processus de sauvegarde et de récupération des données, afin de protéger l'intégrité des données et d'empêcher tout accès non autorisé.

Contrôles préventifs et détectifs : ils comprennent à la fois des contrôles préventifs (par exemple, l'authentification des utilisateurs) et des contrôles détectifs (par exemple, des audits périodiques) afin de prévoir les risques potentiels ou émergents.

## **3- Collaboration interfonctionnelle**

### **Autonomie et responsabilisation des filiales**

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Malgré cette autonomie, les politiques et les procédures sont transversales aux entités opérationnelles (dans la mesure du possible), afin de rationaliser les contrôles et de tirer parti des synergies.

### **Contrôle centralisé**

Le top management des entités du groupe applique une politique de gestion des ressources humaines, qui est centralisée au siège du groupe.

Cette politique contribue au bon fonctionnement du système de contrôle interne et garantit son efficacité par le biais de différentes pratiques telles que des processus de recrutement indépendants/autonomes, l'harmonisation de toutes les fonctions séparées, ainsi que des évaluations annuelles et des programmes de formation.

Les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent de manière centralisée un ensemble de rapports standards qui garantissent que les informations provenant des filiales sont présentées de manière homogène.

#### **4- Information et communication (y compris le système de rapport)**

##### **Processus du reporting de trésorerie**

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

##### **Processus du reporting financier**

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

##### **Processus d'élaboration des comptes consolidés**

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

#### **5- Surveillance**

**Surveillance continue :** La performance des contrôles est surveillée par des systèmes automatisés ou des vérifications manuelles, y compris la conformité avec les politiques et les procédures ou l'évaluation des rapports financiers.

**Audits internes :** des audits internes sont réalisés régulièrement pour évaluer l'efficacité des contrôles, identifier les domaines susceptibles d'être améliorés, garantir la conformité et assurer le suivi de l'état d'avancement des actions correctives.

## 8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le "rapport de développement durable" sont disponibles sur le site web du Groupe.

**Le Conseil d'Administration**

## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de  
SOCFINAF S.A.  
41, Boulevard Prince Henri  
L-1724 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2025 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée. Rapport d'audit sur les états financiers consolidés  
Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

# Etats financiers consolidés

## 1. Etat de la situation financière consolidée

EUR	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs non-courants</b>			
Droits d'utilisation d'actifs	3	42,364,102	31,473,450
Immobilisations incorporelles	4	971,702	807,053
Immobilisations corporelles	5	224,532,477	227,382,537
Actifs biologiques non-courants	6	273,442,172	288,576,982
Participations dans des entreprises associées	10	29,506,289	28,728,462
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	7,912,719	4,800,038
Avances à long terme		2,069,340	1,746,434
Actifs d'impôts différés	12	5,122,462	12,390,875
Autres actifs non-courants		2,465,403	3,710,342
		<b>588,386,666</b>	<b>599,616,173</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	15	108,704,730	102,053,768
Actifs biologiques courants		2,997,183	2,336,552
Créances commerciales	16	24,874,235	32,267,503
Autres créances	17	17,193,462	15,728,504
Actifs d'impôts exigibles	13	8,720,828	6,066,013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	47,120,889	40,464,609
		<b>209,611,327</b>	<b>198,916,949</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>797,997,993</b>	<b>798,533,122</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>			
Capital souscrit	19	35,673,300	35,673,300
Prime d'émission	19	87,453,866	87,453,866
Réserve légale	20	3,567,330	3,567,330
Réserves consolidées		393,242,040	365,505,196
Ecart de conversion		-114,958,929	-127,246,943
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		47,126,463	56,798,533
		<b>452,104,070</b>	<b>421,751,282</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	9	99,894,554	103,401,281
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>551,998,624</b>	<b>525,152,563</b>
<b>Passifs non-courants</b>			
Passifs d'impôts différés	12	29,686,813	27,671,802
Provisions relatives aux engagements de retraites	21	16,739,386	13,166,746
Dettes financières à plus d'un an	22	5,041,961	38,354,164
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	3	33,696,432	26,184,654
Autres dettes	23	253,221	1,321,911
		<b>85,417,813</b>	<b>106,699,277</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières à moins d'un an	22	29,323,796	60,106,451
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3	6,962,444	3,274,791
Dettes commerciales	23	56,563,825	51,399,394
Passifs d'impôts exigibles	13	45,667,555	30,985,675
Provisions		792,889	713,520
Autres dettes	23	21,271,047	20,201,451
		<b>160,581,556</b>	<b>166,681,282</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>797,997,993</b>	<b>798,533,122</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2. Compte de résultat consolidé

EUR	Not e	2025	2024
Produits des activités ordinaires	32	641,903,038	591,382,950
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		8,260,905	4,512,935
Autres produits opérationnels	32	7,873,562	5,874,049
Matières premières <sup>G</sup> et consommables utilisés	32	-215,605,178	-195,778,485
Autres charges externes	32	-129,471,386	-127,360,230
Charges de personnel	25	-90,774,425	-78,567,156
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	-62,684,469	-59,831,038
Autres charges opérationnelles	32	-16,110,588	-21,640,479
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>143,391,459</b>	<b>118,592,546</b>
Autres produits financiers	26	6,325,305	31,659,474
Plus-values sur cessions d'actifs		133,546	2,489,172
Moins-values sur cessions d'actifs		-751,727	-1,942,031
Charges financières	27	-28,612,542	-36,982,026
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>120,486,041</b>	<b>113,817,135</b>
Charge d'impôts sur le résultat	14	-46,002,550	-37,722,511
(Charge) / Produit d'impôts différés	14	-9,059,446	1,004,672
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	7,237,814	4,681,925
<b>Résultat net de la période</b>		<b>72,661,859</b>	<b>81,781,221</b>
<b>Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>25,535,396</b>	<b>24,982,688</b>
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>47,126,463</b>	<b>56,798,533</b>
<b>Résultat net par action non dilué</b>	<b>28</b>	<b>2.64</b>	<b>3.18</b>
<b>Nombre d'actions Socfinaf</b>		<b>17,836,650</b>	<b>17,836,650</b>
Résultat net par action non dilué attribuable aux propriétaires de la société mère		2.64	3.18
Résultat net par action dilué attribuable aux propriétaires de la société mère		2.64	3.18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3. État du résultat global consolidé

<b>EUR</b>	<b>Note</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>72,661,859</b>	<b>81,781,221</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Pertes et gains actuariels	21	-3,842,215	-631,048
Impôts sur les pertes et gains actuariels		967,580	105,776
<b>Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat</b>		<b>-2,874,635</b>	<b>-525,272</b>
Variation de la juste valeur des instruments de couverture, avant impôts	11	51,625	0
Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments de couverture des entités contrôlées		-3,845	0
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-5,221,075	-11,046,121
<b>Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat</b>		<b>-5,173,295</b>	<b>-11,046,121</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>-8,047,930</b>	<b>-11,571,393</b>
<b>Résultat global</b>		<b>64,613,929</b>	<b>70,209,828</b>
<b>Résultat global attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>23,674,925</b>	<b>19,567,258</b>
<b>Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>40,939,004</b>	<b>50,642,570</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

#### 4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	Note	2025	2024
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		47,126,463	56,798,533
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		25,535,396	24,982,688
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	-7,237,814	-4,681,925
Dividendes des entreprises associées	10	5,627,939	3,894,328
Juste valeur de la production agricole	15	-1,756,016	-7,419,470
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		7,899,440	-4,760,018
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	62,684,469	59,831,038
Provisions et autres charges		-34,386	9,187,905
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		618,181	-547,141
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés		55,061,996	36,717,839
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>195,525,668</b>	<b>174,003,777</b>
<i>Charge d'intérêts</i>	26, 27	9,132,489	10,814,827
<i>Impôts payés</i>	14	-40,159,453	-29,964,975
Variation de stocks		-7,926,415	-10,971,406
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		6,512,877	-2,337,209
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		13,145,626	412,813
Variation des comptes de régularisation		128,804	3,218,205
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>11,860,892</b>	<b>-9,677,597</b>
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>176,359,596</b>	<b>145,176,032</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-4,598	-1,750
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	5, 6	-50,009,509	-49,265,156
Cessions d'immobilisations corporelles		882,494	1,397,979
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières	10	-3,166,983	3,730,337
Intérêts reçus	26	583,994	392,745
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-51,714,602</b>	<b>-43,745,845</b>
<b>Activités de financement</b>			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	9	-10,701,990	0
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-26,970,146	-16,193,550
Produits des emprunts	22	702,768	3,147,023
Remboursements d'emprunts	22	-62,063,824	-71,246,192
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	22	-6,843,685	-3,704,820
Intérêts payés	27	-9,716,483	-11,207,571
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-115,593,360</b>	<b>-99,205,110</b>
Impact des écarts de conversion		-532,402	-3,057,847
Impact trésorerie liée aux actifs détenus en vue de la vente		0	0
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>8,519,232</b>	<b>-832,770</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	18	35,438,518	36,271,288
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	18	43,957,750	35,438,518
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>8,519,232</b>	<b>-832,770</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL EQUITY
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-121,624,614</b>	<b>358,815,613</b>	<b>363,885,495</b>	<b>100,045,115</b>	<b>463,930,610</b>
Résultat de la période					56,798,533	56,798,533	24,982,688	81,781,221
Pertes et gains actuariels					-533,634	-533,634	8,362	-525,272
Ecarts de conversion				-5,622,329		-5,622,329	-5,423,792	-11,046,121
<b>Résultat global</b>				<b>-5,622,329</b>	<b>56,264,899</b>	<b>50,642,570</b>	<b>19,567,258</b>	<b>70,209,828</b>
Dividendes (Note 29)					0	0	-14,209,074	-14,209,074
Acomptes sur dividendes (Note 29)					0	0	-2,002,033	-2,002,033
Hyperinflation					7,240,909	7,240,909		7,240,909
Autres variations					-17,692	-17,692	15	-17,677
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>0</b>	<b>7,223,217</b>	<b>7,223,217</b>	<b>-16,211,092</b>	<b>-8,987,875</b>
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-127,246,943</b>	<b>422,303,729</b>	<b>421,751,282</b>	<b>103,401,281</b>	<b>525,152,563</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-127,246,943</b>	<b>422,303,729</b>	<b>421,751,282</b>	<b>103,401,281</b>	<b>525,152,563</b>
Résultat de la période					47,126,463	47,126,463	25,535,396	72,661,859
Pertes et gains actuariels					-2,310,176	-2,310,176	-564,459	-2,874,635
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					47,780	47,780	0	47,780
Ecarts de conversion				-12,288,014	-16,213,077	-3,925,063	-1,296,012	-5,221,075
<b>Résultat global</b>				<b>-12,288,014</b>	<b>28,650,990</b>	<b>40,939,004</b>	<b>23,674,925</b>	<b>64,613,929</b>
Dividendes (Note 29)					-1,783,665	-1,783,665	-19,619,548	-21,403,213
Acomptes sur dividendes (Note 29)					-8,918,325	-8,918,325	-7,562,107	-16,480,432
Autres variations					115,774	115,774	3	115,777
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>0</b>	<b>-10,586,216</b>	<b>-10,586,216</b>	<b>-27,181,652</b>	<b>-37,767,868</b>
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-114,958,929</b>	<b>440,368,503</b>	<b>452,104,070</b>	<b>99,894,554</b>	<b>551,998,624</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 6. Annexe aux états financiers consolidés

### Note 1. Généralités et méthodes comptables

#### 1.1. Généralités

Socfinaf S.A. (la "Société") a été créée le 22 Octobre 1961. Son objet social la qualifie comme "soparfi"<sup>G</sup> (les termes comportant un <sup>G</sup> sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 41 boulevard Prince Henri à 1724 Luxembourg..

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique.

Socfinaf est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 41 boulevard Prince Henri à 1724 Luxembourg.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN LU0056569402 et est inscrite au registre de commerce sous le code B6225.

#### 1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfinaf et de présentation du Groupe.

En date du 22 avril 2026, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF<sup>G</sup> disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

#### ***Nouvelles normes et amendements publiés mais non encore applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :***

Le Groupe évalue actuellement les incidences que les amendements décrits ci-dessous auront sur les principaux états financiers et leurs notes annexes, et n'anticipe pas l'application précoce de ces textes.

- Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 « Présentation des états financiers ». L'IFRS 18 introduit :

- De nouvelles exigences de présentation au sein de l'état du résultat net (compte de résultat), incluant des totaux et sous-totaux spécifiques.
- L'obligation pour les entités de classer l'ensemble des produits et charges du compte de résultat dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées (les trois premières étant nouvelles).
- La communication d'indicateurs de performance définis par la direction (MPM), de sous-totaux de produits et charges, ainsi que de nouvelles exigences sur l'agrégation et la désagrégation des informations financières basées sur les « rôles » identifiés des états financiers primaires et des notes.

La norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, avec une application rétrospective. L'application anticipée est autorisée.

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés, et n'anticipe pas l'application précoce de nouvelles normes comptables, amendements ou interprétations.

- Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié le Volume 11 des Améliorations annuelles des normes IFRS. Ces amendements incluent des clarifications, simplifications, corrections et modifications visant à améliorer la cohérence de plusieurs normes comptables IFRS. Les principaux amendements concernent :

- IFRS 1 : clarification d'une confusion potentielle entre le paragraphe B6 d'IFRS 1 et les exigences de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9 ;
- IFRS 7 : clarification d'une incohérence au paragraphe 28 d'IFRS 7 concernant l'information à fournir sur l'écart différé entre la juste valeur et le prix de transaction ;
- IFRS 9 : traitement d'un manque potentiel de clarté concernant la décomptabilisation des passifs de location par le preneur, en lien avec les exigences de l'IFRS 9 (paragraphe 2.1.(b)(ii)) ;
- IFRS 10 : clarification d'une confusion potentielle dans la détermination d'un « agent de fait » entre les paragraphes B73 et B74 de l'IFRS 10 ;
- IAS 7 : traitement d'une confusion potentielle dans l'utilisation du terme « méthode du coût ». Le paragraphe 37 de l'IAS 7 a été modifié.

Le Volume 11 des Améliorations annuelles des IFRS sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec une application anticipée autorisée.

- Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié « Contrats faisant référence à de l'électricité dépendante de la nature » (amendements à IFRS 9 et IFRS 7). Ces amendements fournissent des directives sur :

- les facteurs à prendre en compte lors de l'application d'IFRS 9:2.4 aux contrats d'achat et de livraison d'électricité renouvelable dont la source de production dépend de la nature ;
- les exigences relatives à la comptabilité de couverture, afin de permettre à une entité utilisant un contrat d'électricité renouvelable dépendante de la nature (présentant des caractéristiques spécifiques) comme instrument de couverture, de désigner un volume variable de transactions d'électricité prévues comme élément couvert ;
- les amendements introduisent des obligations d'information concernant les contrats d'électricité renouvelable dépendant de la nature présentant des caractéristiques spécifiées.

Les amendements à IFRS 9 et IFRS 7 seront applicables rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'application anticipée est autorisée.

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements relatifs à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (amendements à IFRS 9 et IFRS 7). Ces amendements précisent :

- la classification des actifs financiers, y compris ceux comportant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ;
- la décomptabilisation des passifs réglés par des systèmes de paiement électronique. Ils clarifient également le traitement des actifs sans recours et des instruments liés contractuellement ;
- les informations à fournir relatives aux investissements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi qu'aux actifs/passifs financiers comportant des clauses contractuelles liées à un événement contingent, y compris celles liées aux critères ESG.

Ces amendements seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec une application anticipée autorisée.

#### ***Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne :***

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés, et n'anticipe pas l'application précoce de nouvelles normes comptables, amendements ou interprétations.

- Le 9 mai 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 19 - Filiales non soumises à l'obligation de rendre compte au public : informations à fournir. Cette norme permet aux filiales éligibles de choisir d'appliquer des obligations d'information allégées conformément à l'IFRS 19 et de se conformer aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation énoncées dans d'autres normes comptables IFRS. La norme entrera en vigueur pour les périodes de reporting commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2027 ou après cette date, une adoption anticipée étant autorisée. Les instruments de capitaux propres du Groupe étant cotés en bourse, celui-ci n'est pas éligible pour choisir d'appliquer l'IFRS 19.

- Le 23 novembre 2025, l'IASB a publié les amendements à l'IAS 21 intitulés « Conversion vers une monnaie de présentation hyperinflationniste ». Ces amendements sont les suivants :

- Lorsqu'une entité convertit des montants d'une monnaie fonctionnelle qui est la monnaie d'une économie non hyperinflationniste vers une monnaie de présentation qui est la monnaie d'une économie hyperinflationniste, elle convertit ces montants, y compris les montants comparatifs, en utilisant le taux de clôture de la période en cours,

- Lorsque la monnaie de présentation de l'entité cesse d'être hyperinflationniste et que sa monnaie fonctionnelle continue d'être non hyperinflationniste, l'entité applique les principes de la norme IAS 21 de manière prospective,
- L'entité doit fournir des informations sur la méthode appliquée, y compris des informations financières résumées concernant ses activités à l'étranger converties.

Les amendements entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, une application anticipée étant autorisée.

### 1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR ou €).

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs biologiques (courants) (IAS 2, IAS 41) et des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les principes et règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente au sein du groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2025 et sont présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuve l'affectation du résultat de la société mère.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Groupe a adopté les amendements suivants sans impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Amendements à la norme IAS 21 « Non-convertibilité »

Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à la norme IAS 21 afin de clarifier la manière dont une entité doit évaluer si une monnaie est convertible, de préciser comment elle doit déterminer un taux de change au comptant en cas de non-convertibilité, et de définir les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'incidence de la non-convertibilité d'une monnaie.

### 1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinaf ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfinaf exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

#### a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat global est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

#### b) Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette société, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est un accord conjoint dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de l'accord. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord (c'est-à-dire que les décisions requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis ajustée pour tenir compte de la part du groupe dans les mouvements du résultat et des autres éléments du résultat global.

Le compte de résultat reflète la part du Groupe dans les résultats des opérations de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat global de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat global du Groupe. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Les investissements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle cette influence cesse. La valeur comptable des écarts d'acquisition positifs résultant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est incluse dans la valeur comptable de l'investissement et ne fait pas l'objet d'un test de dépréciation distinct. Un test de dépréciation est effectué si une indication objective de dépréciation est identifiée. La dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, dans le compte de résultat sous la rubrique "Part du groupe dans le résultat des entreprises associées".

La liste des filiales et des entreprises associées (y compris les coentreprises) du Groupe est présentée dans la Note 2.

### 1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

### 1.6. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

### **1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)**

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

## 1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinaf et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2025	31/12/2024	2025	2024
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Franc CFA	655.957	655.957	655.957	655.957
Cedi ghanéen	12.2788	15.2718	13.643	15.3080
Naira nigérian	1,687.29	1,594.89	1,696.55	1,602.06
Dobra de São Tomé	24.50	24.50	24.50	24.50
Franc congolais	2,563	2,956	2,994	3,040
Dollar US	1.1750	1.0389	1.1293	1.0804

## 1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions <sup>G</sup>	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.11. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 "Agriculture".

#### Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

#### Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec<sup>G</sup> (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3<sup>G</sup> (feuille fumée<sup>G</sup>) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un

marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période. Après la récolte, ces produits sont évalués conformément à la norme IAS 2 Stocks et la juste valeur diminuée des frais de vente correspond au coût des stocks (voir note 1.14).

## 1.12. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 19.9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 8 relative aux dépréciations d'actifs.

### 1.13. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

### 1.14. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.11. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

### 1.15. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 33).

## 1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

Pour les besoins de l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des découverts bancaires en cours, car ils sont considérés comme faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

## 1.17. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### *Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti*

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 24).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 24).

### ***Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)***

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

### ***Autres actifs et passifs financiers***

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable en raison de leur classification à court terme.

Les créances sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, (pertes de crédit moyennes sur plusieurs années), ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

## **1.18. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

## **1.19. Engagements de retraite**

### ***Plans à cotisations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

## ***Plans à prestations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS<sup>6</sup> 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat global".

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

### **1.20. Comptabilisation des produits**

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas,

des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2025, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 260.1 millions d'euros (2024: 257.2 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

### 1.21. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global.

### 1.22. Information sectorielle

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques.

### 1.23. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a eu recours à ses meilleures estimations pour établir des hypothèses affectant la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 - Avantages du personnel (Note 21), IAS 41 - Agriculture et IAS 2 - Stocks (Notes 6 et 15), IAS 16 - Immobilisations corporelles (Note 5), IAS 36 - Dépréciation d'actifs (Notes 5, 6 et 8), IFRS 9 - Instruments financiers (Note 24) et IFRS 16 - Contrats de Location (Note 3).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13 - Evaluation de la Juste Valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.11).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

Depuis 2022, divers conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de ses conséquences sur le commerce mondial et la croissance économique.

Depuis février 2026, le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran s'est transformé en une crise géopolitique plus large, perturbant la stabilité au Moyen-Orient et les flux commerciaux mondiaux. Sur le plan économique, cela fait grimper les prix du pétrole et provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, tout en alimentant l'inflation, la volatilité des marchés financiers et les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau du Groupe, les éléments suivants contribuent à atténuer ces risques :

- Une grande partie du chiffre d'affaires du Groupe provient de l'huile de palme, qui est vendue localement sur chaque marché, ce qui permet au Groupe d'être bien diversifié.
- Les achats du Groupe sont gérés par Sodimex FR ; cela permet au Groupe de se conformer pleinement aux interdictions d'importation et d'exportation (par exemple vers la Russie, l'Iran, etc.), ainsi que de mieux gérer la volatilité des prix des intrants.
- Les revenus liés à la vente de caoutchouc sont gérés par Sogescol FR, qui traite avec une grande variété de clients sur différents continents, ce qui permet au Groupe d'atténuer les impacts des incertitudes économiques. Sogescol FR dispose également d'une grande expérience des transporteurs maritimes et des itinéraires, ce qui lui permet d'atténuer les hausses de prix potentielles.

Bien que les tensions géopolitiques n'aient pas eu d'impact significatif sur les activités ou les performances de la société en 2025, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et ses répercussions sur la situation financière de la société.

#### 1.24. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs (ou groupes à céder) sont classés comme actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente et lorsque la vente est considérée comme hautement probable. Si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue, ces actifs sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur, diminuée des coûts de cession.

#### 1.25. Hyperinflation<sup>6</sup>

Les comptes des entités dont l'économie est en hyperinflation sont convertis conformément à la norme IAS<sup>6</sup> 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes. Les éléments monétaires du bilan ne sont pas retraités, car ils sont déjà exprimés dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence, contrairement aux éléments non monétaires, qui sont retraités dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence. Conformément à l'IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères, les montants comparatifs étant convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, ils ne doivent pas être retraités.

##### *Sierra Leone*

Depuis octobre 2023, la Sierra Leone est considérée comme hyperinflationniste. La norme IAS 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le Leone de Sierra Leone (SLL). La devise fonctionnelle de la filiale située en Sierra Leone est le dollar américain. Par conséquent, l'IAS 29 n'a pas d'incidence sur les états financiers du groupe en Sierra Leone.

##### *Ghana*

En mai 2025, le Ghana était toujours considéré comme un pays en situation d'hyperinflation. En conséquence, le rapport semestriel 2025 de Socfinaf a été établi conformément aux principes de la norme IAS 29 (cette norme

s'appliquant aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le cedi ghanéen (GHS), qui est la monnaie fonctionnelle de la filiale située au Ghana). Par conséquent, les éléments non monétaires de la filiale située au Ghana ont été retraités en fonction de l'unité de mesure en vigueur à la fin du mois de juin 2025 (voir les notes 3, 5 et 6), correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Ghana, fourni par le Service statistique du gouvernement ghanéen.

Depuis novembre 2025, le Ghana n'est plus considéré comme un pays en situation d'hyperinflation. Au cours du second semestre 2025, les éléments non monétaires de la filiale située au Ghana n'ont pas été retraités. La réévaluation cumulée des éléments non monétaires entre 2023 et juin 2025 sera amortie sur la durée de vie résiduelle des éléments correspondants.

#### **1.26. Changement climatique**

Le Groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le Groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le conseil d'administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.13 et Note 8). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 21).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

#### **1.27. Environnement, social et gouvernance**

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfinaf.

La direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.13 and 8.

## Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2025	% de contrôle du Groupe 2025	Méthode de consolidation (*) 2025	% d'intérêt du Groupe 2024	% de contrôle du Groupe 2024	Méthode de consolidation (*) 2024
<b>AFRIQUE</b>						
<i>Hévéa et palmier</i>						
SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A.	63.69	73.16	IG	63.69	73.16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	66.38	66.38	IG	66.38	66.38	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	69.05	69.05	IG	69.05	69.05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	67.46	67.46	IG	67.46	67.46	IG
<i>Hévéa</i>						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" S.A.	60.95	70.01	IG	60.95	70.01	IG
<i>Palmier</i>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	93.00	93.00	IG	93.00	93.00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A.	67.46	100.00	IG	67.46	100.00	IG
AGRIPALMA LDA	88.00	88.00	IG	88.00	88.00	IG
BRABANTA S.A.U.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
<i>Autres activités</i>						
BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A.	87.06	87.06	IG	87.06	87.06	IG
CAMSEEDS S.A.	67.52	100.00	IG	67.52	100.00	IG
<b>EUROPE</b>						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
INDUSERVICES S.A.	30.00	30.00	MEE	30.00	30.00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" S.A.S.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFINCO S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINDE S.A.	20.00	20.00	MEE	20.00	20.00	MEE
SODIMEX FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
STP INVEST S.A.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
TERRASIA S.A.	33.28	33.28	MEE	33.28	33.28	MEE

(\*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence - NC : Non Consolidée

## Liste des filiales et entreprises associées

- \* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- \* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- \* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- \* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- \* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- \* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- \* LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- \* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- \* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- \* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- \* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- \* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.

- \* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- \* SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- \* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- \* SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- \* TERRASIA S.A. est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.

### Note 3. Contrats de location

Les montants comptabilisés au bilan au titre des contrats de location sont les suivants :

#### \* Droits d'utilisation d'actifs

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	TOTAL
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>13,348,783</b>	<b>534,692</b>	<b>24,575,374</b>	<b>38,458,849</b>
Entrées	6,147,366	210,993	376,810	6,735,169
Cessions	-634,711	0	0	-634,711
HyperinflationG	0	0	1,670,694	1,670,694
Transfert	-10,297	0	0	-10,297
Ecarts de conversion	-2,011,332	-288	-130,594	-2,142,214
<b>Valeur brute au 31 décembre 2024</b>	<b>16,839,809</b>	<b>745,397</b>	<b>26,492,284</b>	<b>44,077,490</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-5,857,230</b>	<b>-496,708</b>	<b>-2,872,371</b>	<b>-9,226,309</b>
Amortissements	-3,827,697	-45,904	-535,802	-4,409,403
Reprises d'amortissements	641,732	0	0	641,732
HyperinflationG	0	0	-116,663	-116,663
Transfert	3,592	0	0	3,592
Ecarts de conversion	527,800	82	-24,878	503,004
<b>Amortissements au 31 décembre 2024</b>	<b>-8,511,803</b>	<b>-542,530</b>	<b>-3,549,714</b>	<b>-12,604,047</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>8,328,006</b>	<b>202,867</b>	<b>22,942,570</b>	<b>31,473,443</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>16,839,809</b>	<b>745,397</b>	<b>26,492,284</b>	<b>44,077,490</b>
Entrées	2,748,876	15,110,195 (*)	487,332	18,346,403
Cessions	-599,127	0	0	-599,127
HyperinflationG	0	0	170,816	170,816
Transfert	0	58,191	-58,190	1
Ecarts de conversion	-201,565	82,417	809,740	690,592
<b>Valeur brute au 31 décembre 2025</b>	<b>18,787,993</b>	<b>15,996,200</b>	<b>27,901,982</b>	<b>62,686,175</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>-8,511,803</b>	<b>-542,530</b>	<b>-3,549,714</b>	<b>-12,604,047</b>
Amortissements	-4,023,310	-3,667,967	-676,898	-8,368,175
Reprises d'amortissements	599,127	0	0	599,127
HyperinflationG	0	0	-4,733	-4,733
Ecarts de conversion	62,142	-23,901	17,507	55,748
<b>Amortissements au 31 décembre 2025</b>	<b>-11,873,844</b>	<b>-4,234,398</b>	<b>-4,213,838</b>	<b>-20,322,080</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</b>	<b>6,914,149</b>	<b>11,761,802</b>	<b>23,688,144</b>	<b>42,364,095</b>

(\*) Les entrées de la période concernant principalement des contrats de location au Nigeria.

**\* Dettes liées aux contrats de location**

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Dettes à plus d'un an	33,696,432	26,184,654
Dettes à moins d'un an	6,962,444	3,274,791
<b>TOTAL</b>	<b>40,658,876</b>	<b>29,459,445</b>

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2025	2024
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	8,368,175	4,409,403
Hyperinflation	4,733	116,663
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	2,983,353	1,773,996
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	5,767,705	3,254,417
<b>TOTAL</b>	<b>17,123,966</b>	<b>9,554,479</b>

**\* Concessions<sup>G</sup> de terrains agricoles**

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société (*)	Date du bail initial ou de son renouvellement/ extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SAC	2011/2012/2013/2014	50 ans	18,473 ha
LAC	1959	70 ans	121,407 ha
SOGB	1995	99 ans	34,712 ha
PSG	2013/2016/2022	50 ans	18,304 ha
OKOMU	1986/1993/1999//2014	92 to 99 ans	33,113 ha
SOCAPALM	2005	55 ans	58,063 ha
SAFACAM	2025	3 ans	2,161 ha
AGRIPALMA	2009	25 ans	1,735 ha
BRABANTA	2004 to 2022	25 ans	8,380 ha

- (1) Concessions<sup>G</sup> renouvelables pour un terme de 25 ans  
(2) Concessions<sup>G</sup> renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans  
(3) Safacam possède en propre 15,529 ha  
(4) Agripalma possède en propre 653 ha

#### Note 4. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>1,144,110</b>	<b>399,423</b>	<b>581,299</b>	<b>2,124,832</b>
Acquisitions	0	0	1,750	1,750
Ecarts de conversion	-157,888	12,432	0	-145,456
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024</b>	<b>986,222</b>	<b>411,855</b>	<b>583,049</b>	<b>1,981,126</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-199,596</b>	<b>-384,148</b>	<b>-549,355</b>	<b>-1,133,099</b>
Amortissements	-19,331	-5,282	-29,192	-53,805
Ecarts de conversion	25,262	-12,432	0	12,830
<b>Amortissements au 31 décembre 2024</b>	<b>-193,665</b>	<b>-401,862</b>	<b>-578,547</b>	<b>-1,174,074</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>792,557</b>	<b>9,993</b>	<b>4,502</b>	<b>807,052</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>986,222</b>	<b>411,855</b>	<b>583,049</b>	<b>1,981,126</b>
Acquisitions	0	4,598	0	4,598
Ecarts de conversion	235,602	-25,463	0	210,139
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2025</b>	<b>1,221,824</b>	<b>390,990</b>	<b>583,049</b>	<b>2,195,863</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>-193,665</b>	<b>-401,862</b>	<b>-578,547</b>	<b>-1,174,074</b>
Amortissements	-21,638	-5,330	-4,162	-31,130
Ecarts de conversion	-44,813	25,857	0	-18,956
<b>Amortissements au 31 décembre 2025</b>	<b>-260,116</b>	<b>-381,335</b>	<b>-582,709</b>	<b>-1,224,160</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</b>	<b>961,708</b>	<b>9,655</b>	<b>340</b>	<b>971,703</b>

## Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>5,625,064</b>	<b>245,675,263</b>	<b>140,293,098</b>	<b>220,223,888</b>	<b>9,137,100</b>	<b>464,093</b>	<b>621,418,506</b>
Acquisitions (*)	0	3,686,752	5,032,154	12,076,784	16,787,996	796,475	38,380,161
Cessions	-188,727	-522,467	-187,947	-5,756,522	0	0	-6,655,663
Hyperinflation <sup>6</sup>	0	1,416,644	1,574,857	564,982	0	0	3,556,483
Transfert	0	4,124,572	7,877,030	-3,485,352	-7,924,576	-385,900	205,774
Ecart de conversion	-771,964	-1,604,054	-12,296,352	-3,702,973	-174,480	-1,213	-18,551,036
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024</b>	<b>4,664,373</b>	<b>252,776,710</b>	<b>142,292,840</b>	<b>219,920,807</b>	<b>17,826,040</b>	<b>873,455</b>	<b>638,354,225</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-1,184,339</b>	<b>-139,559,257</b>	<b>-75,460,140</b>	<b>-169,932,127</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-386,135,863</b>
Amortissements	-16,710	-11,507,635	-7,745,756	-11,638,335	0	0	-30,908,436
Reprises d'amortissements	0	177,301	131,661	5,597,054	0	0	5,906,016
Hyperinflation <sup>6</sup>	0	-421,804	-804,587	-621,363	0	0	-1,847,754
Transfert	0	0	-7,973,937	7,973,937	0	0	0
Ecart de conversion	-35	-346,844	2,892,515	1,741,485	0	0	4,287,121
<b>Amortissements au 31 décembre 2024</b>	<b>-1,201,084</b>	<b>-151,658,239</b>	<b>-88,960,244</b>	<b>-166,879,349</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-408,698,916</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>0</b>	<b>-314,295</b>	<b>-1,998,302</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,494,868</b>
Réductions de valeur	0	86,230	135,866	0	0	0	222,096
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2024</b>	<b>0</b>	<b>-228,065</b>	<b>-1,862,436</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,272,772</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>3,463,289</b>	<b>100,890,406</b>	<b>51,470,160</b>	<b>52,859,187</b>	<b>17,826,040</b>	<b>873,455</b>	<b>227,382,537</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>4,664,373</b>	<b>252,776,710</b>	<b>142,292,840</b>	<b>219,920,807</b>	<b>17,826,040</b>	<b>873,455</b>	<b>638,354,225</b>
Acquisitions (*)	217,086	7,001,411	4,715,094	9,396,343	15,715,861	882,744	37,928,539
Cessions	0	-1,099,803	-755,595	-3,949,385	0	0	-5,804,783
Hyperinflation <sup>6</sup>	0	171,613	212,253	78,177	0	0	462,043
Transfert	0	3,155,832	3,676,380	5,035,078	-12,092,717	-490,292	-715,719
Ecart de conversion	-57,067	-4,818,291	-1,148,885	-1,211,179	-426,818	46,772	-7,615,468
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2025</b>	<b>4,824,392</b>	<b>257,187,472</b>	<b>148,992,087</b>	<b>229,269,841</b>	<b>21,022,366</b>	<b>1,312,679</b>	<b>662,608,837</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>-1,201,084</b>	<b>-151,658,239</b>	<b>-88,960,244</b>	<b>-166,879,349</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-408,698,916</b>
Amortissements	-16,462	-11,706,194	-9,398,368	-14,387,411	0	0	-35,508,435
Reprises d'amortissements	0	814,634	740,692	3,451,411	0	0	5,006,737
Hyperinflation <sup>6</sup>	0	-17,114	-32,645	-25,211	0	0	-74,970
Transfert	0	-92,547	-47,190	139,737	0	0	0
Ecart de conversion	-2,463	2,275,267	672,477	320,125	0	0	3,265,406
<b>Amortissements au 31 décembre 2025</b>	<b>-1,220,009</b>	<b>-160,384,193</b>	<b>-97,025,278</b>	<b>-177,380,698</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-436,010,178</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>0</b>	<b>-228,065</b>	<b>-1,862,436</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,272,772</b>
Reprises de réductions de valeur	0	83,378	123,210	0	0	0	206,588
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2025</b>	<b>0</b>	<b>-144,687</b>	<b>-1,739,226</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,066,184</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</b>	<b>3,604,383</b>	<b>96,658,592</b>	<b>50,227,583</b>	<b>51,706,872</b>	<b>21,022,366</b>	<b>1,312,679</b>	<b>224,532,475</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

## Note 6. Actifs biologiques

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et Autres	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>332,205,408</b>	<b>5,000,466</b>	<b>149,986,369</b>	<b>28,405,666</b>	<b>773,758</b>	<b>516,371,667</b>
Acquisitions (*)	0	4,372,433	207,892	6,022,264	282,406	10,884,995
Cessions	-2,587,264	-608,993	-4,932,047	-91,267	0	-8,219,571
Hyperinflation	3,880,373	0	1,209,194	0	0	5,089,567
Transfert	2,380,254	-2,319,938	7,800,324	-7,800,324	-60,315	1
Ecarts de conversion	-2,797,674	-27,756	-3,500	-335,229	-67,755	-3,231,914
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024</b>	<b>333,081,097</b>	<b>6,416,212</b>	<b>154,268,232</b>	<b>26,201,110</b>	<b>928,094</b>	<b>520,894,745</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-136,323,849</b>	<b>0</b>	<b>-56,901,710</b>	<b>0</b>	<b>-23,132</b>	<b>-193,248,691</b>
Amortissements	-15,079,045	0	-6,336,156	0	-303	-21,415,504
Reprises d'amortissements	2,587,264	0	3,171,710	0	0	5,758,974
Hyperinflation	-822,978	0	-251,249	0	0	-1,074,227
Ecarts de conversion	563,907	0	614,261	0	0	1,178,168
<b>Amortissements au 31 décembre 2024</b>	<b>-149,074,701</b>	<b>0</b>	<b>-59,703,144</b>	<b>0</b>	<b>-23,435</b>	<b>-208,801,280</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-20,736,913</b>	<b>0</b>	<b>-2,397,462</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-23,134,378</b>
Réductions de valeur	-227,342	0	0	0	0	-227,342
Ecarts de conversion	-291,179	0	136,410	0	0	-154,769
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2024</b>	<b>-21,255,434</b>	<b>0</b>	<b>-2,261,052</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-23,516,489</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>162,750,962</b>	<b>6,416,212</b>	<b>92,304,036</b>	<b>26,201,107</b>	<b>904,659</b>	<b>288,576,976</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>333,081,097</b>	<b>6,416,212</b>	<b>154,268,232</b>	<b>26,201,110</b>	<b>928,094</b>	<b>520,894,745</b>
Acquisitions (*)	0	5,583,972	0	5,878,831	618,166	12,080,969
Cessions	-4,748,590	-482,686	-2,500,815	-8,820	0	-7,740,911
Hyperinflation	266,029	0	103,244	0	0	369,273
Transfert	2,761,057	-2,761,057	5,358,564	-5,358,564	0	0
Ecarts de conversion	-4,854,810	-57,314	-4,205,039	-749,499	22,559	-9,844,103
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2025</b>	<b>326,504,783</b>	<b>8,699,127</b>	<b>153,024,186</b>	<b>25,963,058</b>	<b>1,568,819</b>	<b>515,759,973</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>-149,074,701</b>	<b>0</b>	<b>-59,703,144</b>	<b>0</b>	<b>-23,435</b>	<b>-208,801,280</b>
Amortissements	-12,495,735	0	-5,124,342	0	-302	-17,620,379
Reprises d'amortissements	4,680,288	0	2,357,995	0	0	7,038,283
Hyperinflation	-33,391	0	-10,194	0	0	-43,585
Ecarts de conversion	541,465	0	2,086,296	0	0	2,627,761
<b>Amortissements au 31 décembre 2025</b>	<b>-156,382,074</b>	<b>0</b>	<b>-60,393,389</b>	<b>0</b>	<b>-23,737</b>	<b>-216,799,200</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>-21,255,434</b>	<b>0</b>	<b>-2,261,052</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-23,516,489</b>
Réductions de valeur	-1,239,651	0	0	0	0	-1,239,651
Ecarts de conversion	-558,912	0	-203,552	3	0	-762,461
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2025</b>	<b>-23,053,997</b>	<b>0</b>	<b>-2,464,604</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-25,518,601</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</b>	<b>147,068,711</b>	<b>8,699,127</b>	<b>90,166,193</b>	<b>25,963,058</b>	<b>1,545,082</b>	<b>273,442,171</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.11.

## Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2025	2024
<b>Dotations aux amortissements</b>		
Sur immobilisations incorporelles (Note 4)	31,130	53,805
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques (Note 5) (*)	35,583,405	32,756,190
Sur actifs biologiques (Note 6) (*)	17,663,964	22,489,731
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 3) (*)	8,372,908	4,526,066
<b>Pertes de valeur et reprises de perte de valeur</b>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques (Note 5)	-206,588	-222,096
Sur actifs biologiques (Note 6)	1,239,651	227,342
<b>TOTAL</b>	<b>62,684,471</b>	<b>59,831,038</b>

(\*) Correspond aux montants présentés aux lignes « Amortissements » et « Hyperinflation » pour chaque Note.

## Note 8. Dépréciations d'actifs

### Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

### Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs<sup>G</sup>

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

### Actifs biologiques

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques puissent avoir subi une perte de valeur ou si une reprise de réduction de valeur doit être envisagée.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20<sup>G</sup> 1<sup>ère</sup> position sur SGX<sup>G</sup>) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam<sup>G</sup>) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre les incendies et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe a ensuite recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation<sup>G</sup> dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de dépréciation.

#### *Evolution des marges réalisées*

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice. Ce dernier dépend de la maturité de l'actif biologique. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

## Conclusion - impacts financiers

### *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Au 31 décembre 2025, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles (2024 : aucune perte de valeur).

### *Actifs biologiques au porteur - indicateurs de dépréciation*

Au 31 décembre 2025, les prix de clôture, les prix moyens des six derniers mois et les prix moyens des douze derniers mois ne dépassaient pas au total 15 % de la valeur moyenne sur cinq ans pour les segments du caoutchouc et du palmier.

L'examen des prix et d'autres indicateurs a permis de conclure à l'existence d'un indicateur de dépréciation pour les entreprises implantées au Cameroun.

### *Actifs biologiques au porteur - impact financier*

À la suite de tests de dépréciation supplémentaires, une dépréciation d'un montant de 1.2 million d'euros a été comptabilisée en 2025 pour le Cameroun.

Au 31 décembre 2025, les pertes de valeur cumulées dans le segment palmier s'élèvent à 9.4 millions d'euros pour Sao Tomé & principe, 8.3 millions d'euros pour la République Démocratique du Congo, 4.1 millions d'euros pour la Sierra Leone et 1.2 million d'euros pour le Cameroun. Pour le secteur du caoutchouc, les pertes de valeur cumulées sont de 1.1 million d'euros pour le Ghana et de 1.4 million d'euros pour le Cameroun (Note 7).

**Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives**

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2025	2024	2025	2024
		<b>Production d'huile de palme et de caoutchouc</b>			
SOGB	Côte d'Ivoire	36%	36%	27%	27%
OKOMU	Nigéria	34%	34%	34%	34%
SAFACAM	Cameroun	31%	31%	31%	31%
SOCAPALM	Cameroun	33%	33%	33%	33%

EUR Filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2025	2024	2025	2024
	SOGB	7,439,658	7,730,403	39,671,811
OKOMU	11,339,621	9,254,519	10,396,227	12,612,409
SAFACAM	1,122,723	977,083	13,304,223	13,358,299
SOCAPALM	4,555,086	4,144,543	26,321,787	27,408,242
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			10,200,506	10,465,020
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			<b>99,894,554</b>	<b>103,401,281</b>

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

EUR 2024 Filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
SOGB	40,702,405	94,919,366	23,694,915	6,891,247
OKOMU	22,984,839	50,369,814	24,152,737	13,900,840
SAFACAM	14,348,699	34,647,702	10,520,634	5,829,629
SOCAPALM	27,143,220	112,732,284	37,154,606	1,516,694

EUR 2025	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
SOGB	43,196,049	94,447,267	26,654,450	6,667,452
OKOMU	23,670,196	57,956,462	36,412,465	14,813,390
SAFACAM	16,548,616	34,424,136	12,638,916	4,566,552
SOCAPALM	29,980,231	109,555,462	38,838,599	714,518

<b>EUR 2024</b>				
<i>Filiale</i>	<i>Produits des activités ordinaires</i>	<i>Résultat net de la période</i>	<i>Résultat global de la période</i>	<i>Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</i>
SOGB	136,312,714	19,987,271	21,699,964	2,750,076
OKOMU	81,277,158	26,127,523	23,169,951	4,537,264
SAFACAM	44,987,896	4,240,244	3,111,955	287,131
SOCAPALM	154,353,699	15,869,417	12,671,974	5,901,526

<b>EUR 2025</b>				
SOGB	150,892,564	19,044,881	20,074,432	7,174,112
OKOMU	116,797,607	33,450,989	31,380,534	12,477,477
SAFACAM	43,220,886	4,907,980	3,612,105	1,171,964
SOCAPALM	139,173,646	16,217,736	13,885,402	5,674,544

<b>EUR 2024</b>				
<i>Entrées (sorties) nettes de trésorerie</i>				
<i>Filiale</i>	<i>Activités opérationnelles</i>	<i>Activités d'investissement</i>	<i>Activités de financement</i>	<i>Entrées (sorties) nettes de trésorerie</i>
SOGB	23,309,905	-9,498,240	-15,491,033	-1,679,368
OKOMU	31,159,075	-10,140,922	-15,469,383	5,548,771
SAFACAM	8,680,251	-3,781,083	-2,641,087	2,258,082
SOCAPALM	31,709,026	-14,465,968	-20,230,963	-2,987,905

<b>EUR 2025</b>				
SOGB	34,646,588	-9,985,629	-19,885,602	4,775,356
OKOMU	47,262,115	-11,585,455	-38,263,336	-2,586,676
SAFACAM	9,661,034	-3,195,760	-5,318,547	1,146,727
SOCAPALM	30,681,131	-10,864,421	-19,664,533	152,177

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

## Note 10. Participations dans des entreprises associées

EUR	2025	2024
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>28,728,462</b>	<b>24,499,660</b>
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	7,237,814	4,681,925
Dividendes	-5,627,939	-3,894,328
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence (*)	0	2,936,903
Autres mouvements	-832,049	504,302
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>29,506,289</b>	<b>28,728,462</b>

(\*) Correspond à l'augmentation du capital social d'Induservices FR au cours de l'année 2024.

EUR	Valeur mise en équivalence 31/12/2025	Part du Groupe dans le résultat de la période 2025	Valeur mise en équivalence 31/12/2024	Part du Groupe dans le résultat de la période 2024
Centrages	3,311,659	63,140	3,248,519	1,883
Immobilière de la Pépinière	1,684,909	-48,717	1,733,626	-60,181
Induservices	184,996	5,718	179,278	33,441
Induservices FR	0	-556,217	556,217	-2,380,685
Socfinco	336,616	5,973	330,643	16,790
Socfinco FR	10,882,103	2,502,529	9,418,614	2,312,487
Socfinde	1,623,560	80,720	1,542,839	94,839
Sodimex FR	2,301,420	321,076	1,980,344	163,514
Sogescol FR	8,869,303	4,855,977	9,434,275	4,490,177
Terrasia	311,723	7,616	304,106	9,660
<b>TOTAL</b>	<b>29,506,289</b>	<b>7,237,815</b>	<b>28,728,461</b>	<b>4,681,925</b>

EUR	Total de l'actif 31/12/2025	Produits des activités ordinaires 2025	Total de l'actif 31/12/2024	Produits des activités ordinaires 2024
Centrages	3,793,987	4,510,095	3,513,590	4,133,102
Immobilière de la Pépinière	3,456,118	607,951	3,527,021	542,766
Induservices	960,068	2,250,040	825,299	2,000,440
Induservices FR	7,762,527	6,335,381	8,079,485	4,277,158
Socfinco	1,574,230	0	1,561,286	0
Socfinco FR	24,700,960	33,305,300	22,775,929	26,198,369
Socfinde	68,619,342	0	142,309,736	0
Sodimex FR	11,450,202	24,208,734	10,696,365	19,727,530
Sogescol FR	61,444,798	447,509,819	78,921,062	425,221,366
Terrasia	703,278	77,208	684,141	75,367
<b>TOTAL</b>	<b>184,465,510</b>	<b>518,804,528</b>	<b>272,893,914</b>	<b>482,176,098</b>

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence

Entreprise associée	Etablissement principal	Principale activité	Dividendes recus 31/12/2025	Entreprise associée 31/12/2024
Socfinco FR	Suisse	Prestation de services	1,000,000	0
Socfinde	Luxembourg	Société holding de financement	0	400,000
Sodimex FR	Suisse	Achat et vente de matériel	0	300,000
Sogescol FR	Suisse	Commerce de produits tropicaux	4,409,560	3,086,989
<b>TOTAL</b>			<b>5,409,560</b>	<b>3,786,989</b>

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Etat de la situation financière

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2024	<i>Actifs courants</i> EUR	<i>Actifs non-courants</i> EUR	<i>Passifs courants</i> EUR	<i>Passifs non-courants</i> EUR
Centrages	2,395,093	1,118,497	456,017	0
Socfinco FR	18,035,233	4,740,696	3,389,631	0
Socfinde	139,268,149	3,041,587	130,689,832	6,412,830
Sodimex FR	10,685,793	10,572	6,595,552	17,955
Sogescol FR	75,282,614	3,638,448	59,233,967	0
<b>TOTAL</b>	<b>245,666,882</b>	<b>12,549,800</b>	<b>200,364,999</b>	<b>6,430,785</b>

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2025	<i>Actifs courants</i> EUR	<i>Actifs non-courants</i> EUR	<i>Passifs courants</i> EUR	<i>Passifs non-courants</i> EUR
Centrages	2,906,307	887,680	651,890	0
Socfinco FR	18,462,306	6,238,654	2,395,235	0
Socfinde	65,577,755	3,041,587	56,596,345	6,412,322
Sodimex FR	11,445,461	4,741	6,658,005	14,203
Sogescol FR	56,376,298	5,068,501	42,848,092	614,416
<b>TOTAL</b>	<b>154,768,127</b>	<b>15,241,163</b>	<b>109,149,567</b>	<b>7,040,941</b>

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Compte de résultat

<i>Entreprise associée</i> 2024	<i>Résultat des activités poursuivies</i> EUR	<i>Résultat net de la période</i> EUR	<i>Résultat global de la période</i> EUR
Centrages	-33,077	-37,989	-37,989
Socfinco FR	5,136,985	4,465,222	4,465,222
Socfinde	-57,041	539,225	539,225
Sodimex FR	442,336	369,626	369,626
Sogescol FR	13,841,623	9,711,688	9,711,688
<b>TOTAL</b>	<b>19,330,826</b>	<b>15,047,772</b>	<b>15,047,772</b>

<i>Entreprise associée</i> 2025	<i>Résultat des activités poursuivies</i> EUR	<i>Résultat net de la période</i> EUR	<i>Résultat global de la période</i> EUR
Centrages	165,390	84,523	84,523
Socfinco FR	7,052,971	4,919,427	4,919,427
Socfinde	-63,687	403,602	403,602
Sodimex FR	867,589	695,136	695,136
Sogescol FR	12,888,729	9,453,934	9,453,934
<b>TOTAL</b>	<b>20,910,992</b>	<b>15,556,622</b>	<b>15,556,622</b>

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2024	<i>Actif net de l'entreprise associée</i> EUR	<i>Pourcentage de la participation du Groupe</i>	<i>Autres ajustements IFRS</i> EUR	<i>Valeur comptable de la participation du Groupe</i> EUR
Centrages	3,057,573	50%	1,719,733	3,248,519
Socfinco FR	19,386,298	50%	-274,535	9,418,614
Socfinde	5,207,074	20%	501,424	1,542,839
Sodimex FR	4,082,858	50%	-61,085	1,980,344
Sogescol FR	19,687,095	50%	-409,273	9,434,275
<b>TOTAL</b>	<b>51,420,898</b>		<b>1,476,264</b>	<b>25,624,591</b>

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2025	<i>Actif net de l'entreprise associée</i> EUR	<i>Pourcentage de la participation du Groupe</i>	<i>Autres ajustements IFRS</i> EUR	<i>Valeur comptable de la participation du Groupe</i> EUR
Centrages	3,142,097	50%	1,740,611	3,311,659
Socfinco FR	22,305,725	50%	-270,760	10,882,103
Socfinde	5,610,675	20%	501,425	1,623,560
Sodimex FR	4,777,994	50%	-87,577	2,301,420
Sogescol FR	17,982,291	50%	-121,843	8,869,303
<b>TOTAL</b>	<b>53,818,782</b>		<b>1,761,856</b>	<b>26,988,045</b>

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

<i>EUR</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	-585,628	-2,380,975
Quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	0	0
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	-585,628	-2,380,975
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	2,518,244	3,103,871

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

## Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

EUR	2025	2024
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>4,800,038</b>	<b>4,800,038</b>
Variation de la juste valeur (*)	112,681	0
Acquisitions (**)	3,000,000	0
<b>Juste valeur au 31 décembre</b>	<b>7,912,719</b>	<b>4,800,038</b>

(\*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

(\*\*) La variation enregistrée en 2025 correspond à l'augmentation de capital de Management Associates.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7,800,038	4,800,038	7,912,719	4,800,038

Au 31 décembre 2025, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global correspondent principalement aux actions de Management Associates.

## Note 12. Impôts différés

### \* Décomposition des impôts différés actifs et passifs

EUR	2025	2024
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-2,955,674	-2,659,036
IAS 12 : Pertes fiscales activées	461,497	5,171,080
IAS 12: Latences fiscales (*)	-9,976,558	-6,931,640
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-14,964,129	-13,916,767
IAS 19 : Engagements de retraites	3,638,476	2,757,288
IAS 21 : Ecart de conversion	-1,003,429	0
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	852,936	946,458
IAS 38 : Frais d'établissement	0	-9,465
IAS 38 : Frais de recherche	289,480	316,988
IFRS 16 : Contrats de location	223,624	-31,609
IAS 41 : Actifs biologiques	-1,125,215	-919,292
Autres	-5,359	-4,933
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>-24,564,352</b>	<b>-15,280,928</b>
<i>Dont actifs d'impôts différés</i>	<i>5,122,462</i>	<i>12,390,875</i>
<i>Dont passifs d'impôts différés</i>	<i>-29,686,813</i>	<i>-27,671,802</i>

(\*) Principalement lié au précompte sur les dividendes pour 5.1 millions d'euros (4.1 millions d'euros en 2024).

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

Depuis 2021, l'OCDE a publié le cadre, les commentaires et des lignes directrices complémentaires concernant les règles types du Pilier II (imposition minimale). Le Pilier 2 exige que les entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires mondial annuel dépasse 750 millions d'euros s'acquittent d'un impôt sur le revenu d'au moins 15 % par juridiction.

Le Luxembourg a adopté la loi n° 8292 « Pilier II » le 20 décembre 2023, transposant la directive européenne 2022/2523. La loi relative au Pilier II s'applique aux exercices financiers commençant le 31 décembre 2023 ou après cette date. La loi « Pilier II » comprend une règle d'inclusion des revenus (IIR), applicable à compter du 31 décembre 2023, un impôt minimum complémentaire national qualifié (QDMTT), applicable à compter du 31 décembre 2023, et une règle relative aux bénéficiaires sous-imposés (UTPR), applicable à compter du 31 décembre 2024.

Étant donné que le groupe Socfin (le groupe dont la société fait partie) dépasse ce seuil de chiffre d'affaires et opère dans des juridictions ayant adopté la législation relative au Pilier II, le groupe Socfin a procédé à une évaluation de son exposition potentielle aux impôts sur le revenu au titre du Pilier II sur la base des informations les plus récentes disponibles concernant les performances financières des entités composant le groupe. Sur la base de cette évaluation, le groupe Socfin n'est pas exposé de manière significative aux impôts complémentaires du Pilier II. Par conséquent, la société ne comptabilise aucune provision relative à l'évaluation du Pilier II au 31 décembre 2025.

#### **\* Actifs et passifs fiscaux éventuels**

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

Brabanta et Agripalma ont des pertes fiscales non utilisées, dont la recouvrabilité est incertaine, s'élevant respectivement à 21.7 millions d'euros (récupération non limitée), et à 12.5 millions d'euros (à utiliser avant 2030) au 31 décembre 2025.

Socfinaf a des pertes fiscales non utilisées pour 196.9 millions d'euros (à utiliser principalement avant 2041).

En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

### Note 13. Actifs et passifs d'impôts exigibles

#### \* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2025	2024
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>6,066,012</b>	<b>9,549,094</b>
Produit d'impôts	3,652,347	1,443,799
Autres impôts	2,150,668	10,086,112
Impôts payés ou récupérés	-2,734,634	-944,164
Transfert (*)	-413,562	-13,654,242
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0
Ecart de conversion	-4	-414,587
<b>Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>8,720,827</b>	<b>6,066,012</b>

(\*) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

#### \* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2025	2024
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>30,985,675</b>	<b>28,701,137</b>
Charge d'impôts	40,216,133	34,918,600
Autres impôts (*)	42,577,624	43,162,648
Impôts payés ou récupérés (**)	-67,550,239	-56,890,316
Transfert (***)	-485,341	-14,178,878
Ecart de conversion	-76,297	-4,727,516
<b>Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>45,667,555</b>	<b>30,985,675</b>

(\*) Les autres impôts sont composés des impôts qui ne sont pas inclus dans les dépenses fiscales générales : TVA, impôt à la source, taxe douanière, ...

(\*\*) Comprend les impôts sur le revenu et les autres impôts.

(\*\*\*) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

## Note 14. Charge d'impôts

### \* Composants de la charge d'impôts

EUR	2025	2024
Charge d'impôts exigible (*)	46,002,550	37,722,511
Charge / (produit) d'impôts différés	9,059,446	-1,004,672
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>55,061,996</b>	<b>36,717,839</b>

(\*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

### \* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés

EUR	2025	2024
IAS12 : Latences fiscales	-61,542	382,364
IAS 19 : Engagements de retraites	-41,524	-354,828
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	18,430	43,879
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	368,264	1,886,214
IFRS 9 : Contrats de change à terme	0	-29,412
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	0	-364
IAS 12 : Nouvelles latences fiscales	7,152,046	2,843,286
IAS 12 : Latences fiscales activées	0	-4,691,904
IAS 16 : Immobilisations corporelles	1,053,090	410,940
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-20,962	-681,417
IAS 21 : Ecart de conversion	997,085	-751,573
IFRS 16 : contrats de location	-404,742	-66,719
Autres	-699	4,862
<b>Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre</b>	<b>9,059,446</b>	<b>-1,004,672</b>

**\* Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie**

<b>EUR</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Charge d'impôts payés durant la période	-46,002,550	-37,722,511
Impôt - variation au bilan	5,843,097	7,757,536
<b>Impôt sur le revenu payé</b>	<b>-40,159,453</b>	<b>-29,964,975</b>

**\* Réconciliation de la charge d'impôts**

<b>EUR</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>120,486,041</b>	<b>113,817,135</b>
Taux d'imposition nominal de la société mère	23.87%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	from 0% to 33%	from 0% to 33%
Impôt calculé au taux d'impôt applicable au Luxembourg	28,760,018	28,385,994
Impact des taux d'impôts dans les juridictions étrangères	3,162,648	-1,841,710
Revenus définitivement taxés	437,888	3,317,996
Mesures favorables à l'investissement non activées	-583,495	-544,530
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	11,349,938	7,856,944
Revenus non imposables	-324,659	-6,327,763
Dépenses non déductibles	8,564,271	7,799,038
Utilisation et activation de latences fiscales	-171,570	-7,061,820
Déficits à reporter non activés	3,142,960	3,065,503
Autres avantages fiscaux	-117,386	-24,392
Rappel d'impôts	775,456	3,287,343
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	65,909	-1,194,771
Ajustements divers	15	7
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>26,301,975</b>	<b>8,331,845</b>

## Note 15. Stocks

### \* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières	27,745,452	33,419,082
Consommables	23,768,070	17,675,787
Pièces de rechange	33,660,036	34,182,829
Produits en cours de fabrication	830,184	725,886
Produits finis	26,332,073	19,283,456
Acomptes versés et commandes en cours	2,695,453	3,226,579
<b>Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)</b>	<b>115,031,268</b>	<b>108,513,619</b>
Réductions de valeur sur stocks	-6,326,538	-6,459,851
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>108,704,730</b>	<b>102,053,768</b>

### \* Réconciliation des stocks

EUR	2025	2024
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>108,513,619</b>	<b>93,684,047</b>
Variation de stocks	7,926,416	11,553,053
Juste valeur de la production agricole	1,090,211	6,985,822
Hyperinflation	0	225,880
Ecart de conversion	-2,498,978	-3,935,183
<b>Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)</b>	<b>115,031,268</b>	<b>108,513,619</b>
Réductions de valeur sur stocks	-6,326,538	-6,459,851
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>108,704,730</b>	<b>102,053,768</b>

### \* Quantité des stocks par catégorie

31/12/2024	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Produits du palmier (en tonnes)	0	0	6,439
Hévéa (en tonnes)	30,503	0	11,347
Autres (en unités)	0	0	8,259,150

31/12/2025	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Produits du palmier (en tonnes)	0	0	7,201
Hévéa (en tonnes)	27,569	0	15,189
Autres (en unités)	0	0	5,614,797

## Note 16. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Créances commerciales	21,179,541	28,750,979
Avances et acomptes versés	3,694,694	3,516,525
<b>TOTAL</b>	<b>24,874,235</b>	<b>32,267,504</b>

Les politiques comptables et de gestion des risques liées aux créances sont détaillées dans les Notes 1 et 33.

Le Groupe a effectué une analyse des pertes prévisionnelles sur les créances commerciales au cours de l'année. Suite à cette analyse, le Groupe n'a pas identifié de dépréciation comptable matérielle à comptabiliser.

## Note 17. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Créances sociales	1,356,730	1,132,601
Autres créances (*)	15,130,394	14,141,323
Comptes de régularisation	706,337	454,580
<b>TOTAL</b>	<b>17,193,461</b>	<b>15,728,504</b>

(\*) Les autres créances comprennent des créances liées aux activités non opérationnelles ainsi qu'une créance de 7.7 millions d'euros (8.5 millions d'euros en 2024), correspondant au cash pooling au niveau de Socfinaf et de ses filiales envers des parties liées en dehors du périmètre de consolidation.

## Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

### \* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

EUR	2025	2024
Comptes à vue	47,120,889	40,464,609
<b>TOTAL</b>	<b>47,120,889</b>	<b>40,464,609</b>

### \* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

EUR	2025	2024
Comptes à vue	47,120,889	40,464,609
Concours bancaires courants (*)	-3,163,138	-5,026,090
<b>TOTAL</b>	<b>43,957,751</b>	<b>35,438,519</b>

(\*) Voir aussi la Note 22.

### Note 19. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 35.7 millions d'euros au 31 décembre 2025 (inchangé par rapport à 2024). Au capital souscrit s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 87.5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2025, le capital est représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale.

	<i>Actions ordinaires</i>	
	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650
Nombre d'actions souscrites, sans valeur nominale	17,836,650	17,836,650

### Note 20. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

## Note 21. Engagements de retraites

### \* Régime de pension à prestations définies et postérieures à l'emploi

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays. Les avantages à verser au personnel de la filiale camerounaise Socapalm sont financés par des actifs comprenant des contrats d'assurance, dont le prix n'est pas coté sur un marché actif.

EUR	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	2025 Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	2024 Montant net comptabilisé
<b>Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>						
Valeur actuelle des engagements	17,971,102	-1,231,731	16,739,371	14,499,786	-1,333,054	13,166,732
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies</b>	<b>17,971,102</b>	<b>-1,231,731</b>	<b>16,739,371</b>	<b>14,499,786</b>	<b>-1,333,054</b>	<b>13,166,732</b>
<b>Composantes de la charge nette</b>						
Coûts des services rendus	1,027,773	0	1,027,773	812,117	0	812,117
Coûts financiers	1,195,644	9,334	1,204,978	1,056,642	23,824	1,080,466
Rendement des actifs des régimes	0	-315,821	-315,821	0	-229,001	-229,001
Pré-retraites, réductions, liquidations	0	0	0	0	0	0
Coûts des services passés	53,463	0	53,463	0	0	0
<b>Coûts des régimes à prestations définies</b>	<b>2,276,880</b>	<b>-306,487</b>	<b>1,970,393</b>	<b>1,868,759</b>	<b>-205,177</b>	<b>1,663,582</b>
<b>Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>14,499,787</b>	<b>-1,333,054</b>	<b>13,166,733</b>	<b>13,932,928</b>	<b>-1,431,667</b>	<b>12,501,261</b>
Coûts selon le compte de résultat	2,276,880	-306,487	1,970,393	1,868,759	-205,177	1,663,582
Cotisations employeurs	-1,636,518	-266,696	-1,903,214	-934,503	-680,676	-1,615,179
Prestations payées	-268,810	268,810	0	-211,986	211,986	0
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat global	3,658,546	183,670	3,842,216	481,640	149,111	630,751
Transfert de l'actif net	0	222,027	222,027	0	623,370	623,370
Ecarts de conversion	-558,783	0	-558,783	-637,052	0	-637,052
<b>Au 31 décembre</b>	<b>17,971,102</b>	<b>-1,231,730</b>	<b>16,739,372</b>	<b>14,499,787</b>	<b>-1,333,054</b>	<b>13,166,733</b>

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2026.

**\* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global**

EUR	2025						2024
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	
Ajustements liés à l'expérience	-1,439,034	0	-1,439,034	-1,402,613	0	-1,402,613	
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	-1,015,752	0	-1,015,752	422,885	0	422,885	
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-1,203,760	0	-1,203,760	498,087	0	498,087	
Rendement des actifs du régime hors taux d'intérêt	0	-183,670	-183,670	0	-149,111	-149,111	
<b>Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>-3,658,546</b>	<b>-183,670</b>	<b>-3,842,216</b>	<b>-481,641</b>	<b>-149,111</b>	<b>-630,752</b>	

**\* Hypothèses actuarielles d'évaluation**

	2025	2024
<b>AFRIQUE</b>		
Taux d'actualisation moyen	from 4.43% to 15.84%	from 4.71% to 20.16%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	334,712	315,821
Augmentations futures des salaires	from 3% to 10%	from 1.74% to 10.80%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	17.26	18.33

**\* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies**

EUR	2025	2024
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	17,971,102	14,499,786
- Juste valeur des actifs de régime	-1,231,731	-1,333,054
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>16,739,371</b>	<b>13,166,732</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	17,453,805	14,083,715
Diminution de 0.5%	18,520,569	14,941,729
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	18,493,981	14,916,305
Diminution de 0.5%	17,474,357	14,104,320

L'analyse de sensibilité est basée sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour mesurer les obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

**\* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs**

	2026	2025
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	2,356,223	2,831,681

	2025	2024
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	6.7	5.5

**\* Régime de pension à cotisations définies**

EUR	2025	2024
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	2,683,410	2,637,484

**Note 22. Dettes financières**

31/12/2024			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	4,957,772	8,354,164	13,311,936
Dettes liées aux contrats de location	3,274,791	26,184,654	29,459,445
Autres emprunts (*)	50,122,589	30,000,000	80,122,589
Concours bancaires courants (**)	5,026,090	0	5,026,090
<b>TOTAL</b>	<b>63,381,242</b>	<b>64,538,818</b>	<b>127,920,060</b>

31/12/2025			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	3,209,522	5,041,962	8,251,484
Dettes liées aux contrats de location	6,962,444	33,696,432	40,658,876
Autres emprunts (*)	22,951,136	0	22,951,136
Concours bancaires courants (**)	3,163,138	0	3,163,138
<b>TOTAL</b>	<b>36,286,240</b>	<b>38,738,394</b>	<b>75,024,634</b>

(\*) Ce solde comprend un montant de 20.0 millions d'euros à payer à Socfin et aux actionnaires par Socfinaf (2024 : 70.0 millions d'euros). Voir la Note 30.

(\*\*) Voir également la Note 18.

L'essentiel des emprunts consolidés est libellé en euros ou en francs CFA (dont la parité est liée à l'euro). Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 5.70% et 7.09%.

Comme expliqué à la Note 33, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

\* Analyse de l'endettement à long terme par taux

31/12/2024						
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux		TOTAL
<b>Dettes auprès d'établissements financiers</b>						
Nigéria	3,804,741	5.00%	0	-		3,804,741
Cameroun	4,549,422	5.70% to 7.09%	0	-		4,549,422
	<b>8,354,163</b>		<b>0</b>			<b>8,354,163</b>
<b>Autres emprunts et dérivés passifs</b>						
Europe	30,000,000	6.25%	0	-		30,000,000
	<b>30,000,000</b>		<b>0</b>			<b>30,000,000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>38,354,163</b>		<b>0</b>			<b>38,354,163</b>
31/12/2025						
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux		TOTAL
<b>Dettes auprès d'établissements financiers</b>						
Nigéria	2,654,035	5.00%	0	-		2,654,035
Cameroun	2,387,927	5.70% to 7.09%	0	-		2,387,927
	<b>5,041,962</b>		<b>0</b>			<b>5,041,962</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5,041,962</b>		<b>0</b>			<b>5,041,962</b>

\* Analyse de l'endettement à long terme par devise

31/12/2024								
	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	0	4,549,422	3,804,741	0	0	0	0	8,354,163
Autres emprunts	30,000,000	0	0	0	0	0	0	30,000,000
Dettes liées aux contrats de location	0	21,455,410	2,377,968	101,977	2,201,431	21,772	26,096	26,184,654
<b>TOTAL</b>	<b>30,000,000</b>	<b>26,004,832</b>	<b>6,182,709</b>	<b>101,977</b>	<b>2,201,431</b>	<b>21,772</b>	<b>26,096</b>	<b>64,538,817</b>
31/12/2025								
	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	0	2,387,927	2,654,035	0	0	0	0	5,041,962
Dettes liées aux contrats de location	0	20,588,217	10,817,651	90,502	1,926,183	26,849	247,030	33,696,432
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>22,976,144</b>	<b>13,471,686</b>	<b>90,502</b>	<b>1,926,183</b>	<b>26,849</b>	<b>247,030</b>	<b>38,738,394</b>

**\* Analyse de l'endettement à long terme par échéance**

<b>31/12/2024</b>						
<b>EUR</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030 and above</b>	<b>TOTAL</b>
Dettes auprès d'établissements financiers	3,857,659	3,197,038	1,999,062	655,502	0	9,709,261
Dettes liées aux contrats de location	2,804,012	2,505,730	731,656	158,689	19,984,567	26,184,654
Autres emprunts	31,875,000(*)	0	0	0	0	31,875,000
<b>TOTAL</b>	<b>38,536,671</b>	<b>5,702,768</b>	<b>2,730,718</b>	<b>814,191</b>	<b>19,984,567</b>	<b>67,768,915</b>

(\*) Ces montants correspondent aux intérêts et au capital à rembourser relatifs à l'emprunt à long terme de 30 millions d'euros, détaillé en Note 30.

<b>31/12/2025</b>						
<b>EUR</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031 and above</b>	<b>TOTAL</b>
Dettes auprès d'établissements financiers	3,195,701	1,988,836	645,393	0	0	5,829,931
Dettes liées aux contrats de location	6,558,227	4,698,069	2,061,318	209,524	20,169,294	33,696,432
<b>TOTAL</b>	<b>9,753,928</b>	<b>6,686,905</b>	<b>2,706,711</b>	<b>209,524</b>	<b>20,169,294</b>	<b>39,526,363</b>

**\* Analyse des dettes à court terme**

Les dettes à court terme sont principalement composées des avances actionnaires avec Bolloré et Mopoli. Le détail des taux d'intérêts, des devises et des échéances est présenté dans la Note 30.

**\* Trésorerie nette / (dette nette)**

<b>EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,120,889	40,464,609
Dettes financières à plus d'un an	-5,041,961	-38,354,164
Dettes financières à moins d'un an	-29,323,796	-60,106,451
Dettes liées aux contrats de location	-40,658,876	-29,459,445
<b>Dette nette</b>	<b>-27,903,744</b>	<b>-87,455,451</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,120,889	40,464,609
Dettes financières à taux fixe	-34,365,757	-98,460,615
Dettes liées aux contrats de location	-40,658,876	-29,459,445
<b>Dette nette</b>	<b>-27,903,744</b>	<b>-87,455,451</b>

\* Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)

	Trésorerie et équivalents de trésorerie			Dettes financières		Dettes liées aux contrats de location		TOTAL
	Trésorerie	Découverts bancaires	Sous-total	à moins d'un an	Dettes financières à plus d'un an		Sous-total	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>39,741,653</b>	<b>-3,470,367</b>	<b>36,271,286</b>	<b>-60,633,262</b>	<b>-102,778,313</b>	<b>-27,728,918</b>	<b>-191,140,493</b>	<b>-154,869,207</b>
Flux de trésorerie	3,780,801	-1,555,724	2,225,077	18,483,418	49,615,658	3,704,820	71,803,896	74,028,973
Différences de conversion	-3,057,847	0	-3,057,847	847,338	2,702,982	1,481,976	5,032,296	1,974,449
Transfert	0	0	0	-13,777,856	12,105,513	6,707	-1,665,636	-1,665,636
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	0	0	-6,924,024	-6,924,024	-6,924,024
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>40,464,607</b>	<b>-5,026,091</b>	<b>35,438,516</b>	<b>-55,080,362</b>	<b>-38,354,160</b>	<b>-29,459,439</b>	<b>-122,893,961</b>	<b>-87,455,445</b>
Flux de trésorerie	7,185,963	1,865,672	9,051,635	59,790,723	1,590,560	6,843,685	68,224,968	77,276,603
Différences de conversion	-529,683	-2,719	-532,402	357,027	485,008	303,286	1,145,321	612,919
Transfert	0	0	0	-31,228,047	31,236,634	0	8,587	8,587
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	0	0	-18,346,403	-18,346,403	-18,346,403
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>	<b>47,120,887</b>	<b>-3,163,138</b>	<b>43,957,749</b>	<b>-26,160,659</b>	<b>-5,041,958</b>	<b>-40,658,871</b>	<b>-71,861,489</b>	<b>-27,903,740</b>

Note 23. Dettes commerciales et autres dettes

EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Autres dettes non-courantes</b>	<b>253,221</b>	<b>1,321,911</b>
Dettes fournisseurs	42,657,778	41,774,847
Factures à recevoir et avances reçues	13,906,046	9,624,547
<b>Sous-total dettes fournisseurs</b>	<b>56,563,824</b>	<b>51,399,394</b>
Dettes sociales	8,377,731	7,548,310
Autres dettes	6,405,009	5,293,059
Comptes de régularisation (*)	6,488,307	7,360,084
<b>Sous-total autres dettes courantes</b>	<b>21,271,047</b>	<b>20,201,453</b>
<b>Factures à recevoir et avances reçues</b>	<b>78,088,092</b>	<b>72,922,758</b>
Dont dettes non-courantes	253,221	1,321,911
Dont dettes courantes	77,834,871	71,600,847

(\*) Ce montant comprend la partie des prêts relative à la subvention Okomu, pour 0.6 million d'euros (2024 : 0.9 millions d'euros).

## Note 24. Instruments financiers

31/12/2024	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Autres actifs et passifs financiers au coût	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
	Prêts et emprunts au coût amorti	à la juste valeur				
EUR						
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	4,800,038	0	4,800,038	0	0
Avances à long terme	1,239,441	0	506,993	1,746,434	1,239,441	506,993
Autres actifs non-courants	0	0	3,710,342	3,710,342	0	3,710,342
Créances commerciales	0	0	32,267,503	32,267,503	0	32,267,503
Autres créances	0	0	15,728,504	15,728,504	0	15,728,504
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	40,464,609	40,464,609	0	40,464,609
<b>Total actifs</b>	<b>1,239,441</b>	<b>4,800,038</b>	<b>92,677,951</b>	<b>98,717,430</b>	<b>1,239,441</b>	<b>92,677,951</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	38,354,164	0	0	38,354,164	38,226,992	0
Autres dettes (non-courantes) (***)	0	0	1,321,911	1,321,911	0	1,321,911
Dettes financières à moins d'un an (**)	55,080,361	0	5,026,090	60,106,451	55,080,361	5,026,090
Dettes commerciales (courantes) (***)	0	0	51,399,394	51,399,394	0	51,399,394
Autres dettes (courantes) (***)	0	0	20,201,453	20,201,453	0	20,201,453
<b>Total passifs</b>	<b>93,434,525</b>	<b>0</b>	<b>77,948,848</b>	<b>171,383,373</b>	<b>93,307,353</b>	<b>77,948,848</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 22.

(\*\*\*) Voir Note 23.

31/12/2024	Juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
EUR				
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	4,800,038	4,800,038

31/12/2025	Prêts et emprunts au coût amorti	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers au coût	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
EUR						
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	7,912,719	0	7,912,719	0	0
Avances à long terme	1,515,740	0	553,601	2,069,341	1,515,740	553,601
Autres actifs non-courants	0	0	2,465,403	2,465,403	0	2,465,403
Créances commerciales	0	0	24,874,235	24,874,235	0	24,874,235
Autres créances	0	0	17,193,461	17,193,461	0	17,193,461
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	47,120,889	47,120,889	0	47,120,889
<b>Total actifs</b>	<b>1,515,740</b>	<b>7,912,719</b>	<b>92,207,589</b>	<b>101,636,048</b>	<b>1,515,740</b>	<b>92,207,589</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	5,041,961	0	0	5,041,961	5,433,765	0
Autres dettes (non-courantes) (***)	0	0	253,221	253,221	0	253,221
Dettes financières à moins d'un an (**)	26,160,658	0	3,163,138	29,323,796	26,160,658	3,163,138
Dettes commerciales (courantes) (***)	0	0	56,563,825	56,563,825	0	56,563,825
Autres dettes (courantes) (***)	0	0	21,271,047	21,271,047	0	21,271,047
<b>Total passifs</b>	<b>31,202,619</b>	<b>0</b>	<b>81,251,231</b>	<b>112,453,850</b>	<b>31,594,423</b>	<b>81,251,231</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 22.

(\*\*\*) Voir Note 23.

31/12/2025	Juste valeur			TOTAL
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	7,912,719	7,912,719

Le Groupe a estimé la juste valeur des instruments financiers en comparant leur taux d'intérêt au taux d'intérêt réel à la fin de l'année, fourni par la Banque Centrale Européenne. En cas de différences significatives entre les taux d'intérêt, la juste valeur estimée des instruments financiers est indiquée dans cette note.

La juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti est considérée comme proche de leur valeur comptable ; par conséquent, aucun niveau de la hiérarchie des justes valeurs n'a été indiqué pour ces instruments.

## Note 25. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Charges de personnel</i> <i>EUR</i>	2025	2024
Rémunérations	81,286,026	70,201,602
Charges sociales et charges liées aux retraites	9,488,400	8,365,554
<b>TOTAL</b>	<b>90,774,426</b>	<b>78,567,156</b>

<i>Effectifs moyens</i>	2025	2024
Directeurs	115	121
Employés	5,701	5,824
Ouvriers (y compris saisonniers)	19,739	18,879
<b>TOTAL</b>	<b>25,555</b>	<b>24,824</b>

## Note 26. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	2025	2024
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	583,994	392,745
Gains de change	4,537,399	28,373,454
Autres (*)	1,203,910	2,893,276
<b>TOTAL</b>	<b>6,325,303</b>	<b>31,659,475</b>

(\*) Dont 0.9 million d'euros liés à l'hyperinflation<sup>6</sup>.

## Note 27. Charges financières

<i>EUR</i>	2025	2024
Intérêts et charges financières	3,948,777	7,953,154
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	5,767,705	3,254,417
Pertes de change	18,406,345	25,226,993
Autres	489,716	547,461
<b>TOTAL</b>	<b>28,612,543</b>	<b>36,982,025</b>

## Note 28. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2025	2024
Résultat net (en euros)	47,126,463	56,798,533
Nombre moyen d'actions	17,836,650	17,836,650
<b>Résultat net par action non dilué (en euros)</b>	<b>2.64</b>	<b>3.18</b>

## Note 29. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle du 10 juin 2026 le versement d'un dividende total de 1.00 euro par action, dont un acompte sur dividende de 0.50 euro par action a été versé en novembre 2025. Si le dividende proposé est approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires, un solde de 0.50 euro par action, soit un montant total de 8.9 millions d'euros, restera donc à verser.

	2025	2024
Dividends and interim dividends distributed during the period	10,701,990	0
Number of shares	17,836,650	17,836,650
<b>Dividend per share paid during the period</b>	<b>0.60</b>	<b>0</b>

## Note 30. Informations relatives aux parties liées

### \* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2025	2024
Avantages à court terme	1,690,042	474,747

### \* Transactions relatives aux autres parties liées

31/12/2024				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
<b>Actifs courants</b>				
Créances commerciales	0	26,562,342	0	26,562,342
Autres créances (Note 17)	0	8,933,781	13,470	8,947,251
	<b>0</b>	<b>35,496,124</b>	<b>13,470</b>	<b>35,509,594</b>
<b>Passifs non-courants</b>				
Dettes financières (Note 22)	30,000,000	509,491	903	30,510,394
	<b>30,000,000</b>	<b>509,491</b>	<b>903</b>	<b>30,510,394</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes financières (Note 22)	642,361	0	43,982,261	44,624,622
Dettes commerciales	0	14,849,277	31,507	14,880,784
Autres dettes (Note 23)	0	2,945,443	660	2,946,103
	<b>642,361</b>	<b>17,794,720</b>	<b>44,014,428</b>	<b>62,451,509</b>
2024				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
<b>Compte de résultat</b>				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	257,195,825	0	257,195,825
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	41,041,515	922,000	41,963,515
Produits financiers	0	302,858	0	302,858
Charges financières	3,907,118	46,028	2,400,000	6,353,146

**31/12/2025**

<b>EUR</b>	<b>Maison mère</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Autres parties liées</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Actifs courants</b>				
Créances commerciales	0	16,275,565	0	16,275,565
Autres créances (Note 17)	0	7,748,119	63,920	7,812,039
	<b>0</b>	<b>24,023,684</b>	<b>63,920</b>	<b>24,087,604</b>
<b>Passifs non-courants</b>				
Dettes financières (Note 22)	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes financières (Note 22)	0	0	22,951,136	22,951,136
Dettes commerciales	0	16,711,147	18,902	16,730,049
Autres dettes (Note 23)	0	210,439	145,664	356,103
	<b>0</b>	<b>16,921,586</b>	<b>23,115,702</b>	<b>40,037,288</b>

**2025**

<b>EUR</b>	<b>Maison mère</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Autres parties liées</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Compte de résultat</b>				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	260,086,086	0	260,086,086
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	49,358,474	620,663	49,979,137
Produits financiers	0	290,161	0	290,161
Charges financières	1,061,553	16,352	2,061,759	3,139,664

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par M. Hubert Fabri via Financière Privée, qui détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 5% (2024 : 6%). Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2025 est de 1.0 million d'euros. Au 31 décembre 2025, le solde restant dû s'élève à 10.2 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en décembre 2026.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 5% (2024 : 6%). Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2025 est de 1.0 million d'euros. Au 31 décembre 2025, le solde restant dû s'élève à 10.2 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juin 2026.

Socfinaf a versé des dividendes d'un montant de 7.1 millions d'euros à sa société mère Socfin au cours de l'année 2025 (2024 : aucun) Socfinaf a intégralement remboursé le montant restant de 30.0 millions d'euros à Socfin au cours de l'année 2025. Socfinaf a versé des intérêts de 1.1 million d'euros en 2025 sur ce prêt (2024 : 3.9 millions d'euros).

### Note 31. Engagements hors bilan

En 2019, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 10 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2025, le solde du prêt s'élève à 3 millions d'euros (2023 : 4 millions d'euros).

En 2021, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 2 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2025, le solde du prêt s'élève à 1 million d'euros (2024 : 1 million d'euros).

Conformément aux engagements du Groupe en matière de gestion responsable, la plupart des plantations du Groupe ont été certifiées RSPO. La certification RSPO contient des engagements pour soutenir des projets de reforestation, nommés plans de compensation. En parallèle de l'obtention de cette certification RSPO, le Groupe s'est engagé dans plusieurs projets de reforestation en Afrique, représentant un budget global de 19.6 millions d'USD (18.9 millions d'euros, non actualisés), qui devrait être dépensés entre 2026 et 2047.

### Note 32. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et Congo (RDC).

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Libéria uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, Sao Tomé-et-Principe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et dans le compte de résultat consolidés.

**\* Résultat sectoriel au 31 décembre 2024**

EUR	Europe	Sierra Leone	Libéria	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigéria	Cameroun	Sao Tomé-et-Principe	Congo (RDC)	TOTAL
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	36,173,045	41,386,727	192,312,963	31,225,313	81,277,153	190,843,095	5,439,779	12,724,876	591,382,950
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	181,737	0	0	0	0	0	181,737
Matières premières et consommables utilisés	0	-7,902,602	-5,379,820	-91,507,678	-4,648,969	-11,876,188	-70,169,794	-1,400,552	-2,892,884	-195,778,485
Autres charges externes (*)	-3,432,596	-6,897,187	-17,066,305	-23,690,750	-3,031,418	-28,824,359	-39,901,479	-1,979,936	-2,536,200	-127,360,230
Charges de personnel	-239,750	-8,309,246	-8,345,726	-28,286,341	-5,328,019	-1,017,338	-21,323,285	-2,250,577	-3,466,873	-78,567,156
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-7,133,509	-5,174,916	-11,147,579	-5,040,249	-4,295,495	-20,577,477	-3,506,001	-2,955,811	-59,831,038
Autres produits et charges opérationnels (**)	1,206,767	-2,508,507	-3,334,668	195,692	-554,960	-1,086,698	-819,290	-271,138	-4,080,542	-11,253,343
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>-2,465,579</b>	<b>3,421,994</b>	<b>2,085,292</b>	<b>37,876,154</b>	<b>12,621,698</b>	<b>34,177,075</b>	<b>38,051,769</b>	<b>-3,968,425</b>	<b>-3,207,433</b>	<b>118,592,545</b>
Produits financiers et gains sur cessions										34,148,646
Charges financières et pertes sur cessions										-38,924,056
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées										4,681,925
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits										-36,717,839
<b>Résultat net de la période</b>										<b>81,781,222</b>

(\*) Les autres charges correspondent principalement aux prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (Transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, assurances, ...).

(\*\*) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (subventions publiques, autres taxes, impôts fonciers, ...).

**\* Résultat sectoriel au 31 décembre 2025**

EUR	Europe	Sierra Leone	Libéria	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigéria	Cameroun	Sao Tomé-et-Principe	Congo (RDC)	TOTAL
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	40,153,925	40,001,907	210,777,838	37,232,401	116,797,607	176,155,105	5,926,362	14,857,893	641,903,038
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	198,789	0	0	0	0	0	198,789
Matières premières et consommables utilisés	0	-8,247,015	-5,053,850	-110,123,470	-5,268,405	-18,227,975	-62,009,887	-1,489,851	-5,184,725	-215,605,178
Autres charges externes (*)	-4,204,615	-8,705,516	-15,457,161	-24,072,352	-4,231,093	-31,138,335	-36,723,683	-2,049,371	-2,889,259	-129,471,386
Charges de personnel	-1,427,860	-9,338,369	-7,853,480	-33,197,525	-7,498,393	-1,463,522	-23,004,651	-2,633,278	-4,357,348	-90,774,425
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-7,031,066	-4,068,087	-10,250,830	-6,465,780	-8,394,180	-21,882,393	-1,120,859	-3,471,275	-62,684,469
Autres produits et charges opérationnels (**)	-12,229	222,710	1,971,190	-1,002,630	-49,875	-713,709	-443,549	78,064	-26,093	23,879
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>-5,644,704</b>	<b>7,054,669</b>	<b>9,540,520</b>	<b>32,131,031</b>	<b>13,718,854</b>	<b>56,859,886</b>	<b>32,090,943</b>	<b>-1,288,933</b>	<b>-1,070,808</b>	<b>143,391,460</b>
Produits financiers et gains sur cessions										6,458,851
Charges financières et pertes sur cessions										-29,364,270
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées										7,237,814
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits										-55,061,995
<b>Résultat net de la période</b>										<b>72,661,860</b>

(\*) Les autres charges correspondent principalement aux prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (Transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, assurances, ...).

(\*\*) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (subventions publiques, autres taxes, impôts fonciers, ...).

\* Total des actifs sectoriels

<b>EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Europe	584,514	2,470,841
Sierra Leone	109,875,528	125,589,443
Libéria	75,026,029	125,895,953
Côte d'Ivoire	158,927,427	156,984,041
Ghana	39,844,864	34,590,758
Nigéria	74,430,469	73,267,846
Cameroun	178,570,411	177,372,347
Sao Tomé-et-Principe	21,775,448	23,300,264
Congo (RDC)	73,392,550	49,879,235
<b>TOTAL</b>	<b>732,427,241</b>	<b>769,350,728</b>
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	18,301,563	-18,642,032
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	8,552,642	7,760,052
Autres retraitements IFRS	-4,024,991	-6,672,709
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-72,613,067	-57,907,036
<b>Total des actifs sectoriels consolidés</b>	<b>682,643,389</b>	<b>693,889,004</b>
<b>Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>		
Droits d'utilisation des actifs	42,364,102	31,473,450
Participations dans des entreprises associées	29,506,289	28,728,462
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat global	7,912,719	4,800,038
Avances à long terme	2,069,340	1,746,434
Actifs d'impôts différés	5,122,462	12,390,875
Autres actifs non courants	2,465,403	3,710,342
<b>Actifs consolidés non courants</b>	<b>89,440,316</b>	<b>82,849,601</b>
Autres créances	17,193,461	15,728,505
Actifs d'impôts exigibles	8,720,828	6,066,013
<b>Actifs consolidés courants</b>	<b>25,914,288</b>	<b>21,794,517</b>
<b>Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>	<b>115,354,605</b>	<b>104,644,119</b>
<b>Total actifs</b>	<b>797,997,993</b>	<b>798,533,122</b>

*\* Total des passifs sectoriels*

<b>EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Europe	21,162,839	71,664,116
Sierra Leone	4,217,788	2,141,812
Libéria	4,286,203	7,059,949
Côte d'Ivoire	24,495,448	18,401,404
Ghana	1,702,531	2,906,865
Nigéria	7,817,782	6,318,461
Cameroun	37,666,671	31,406,383
Sao Tomé-et-Principe	4,852,975	5,181,397
Congo (RDC)	1,352,457	1,974,123
<b>TOTAL</b>	<b>107,554,693</b>	<b>147,054,510</b>
Autres retraitements IFRS	1,223,648	2,109,067
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-30,943,471	-77,562,730
<b>Total des passifs sectoriels consolidés</b>	<b>77,834,871</b>	<b>71,600,846</b>
<b>Capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</b>		
Capitaux propres totaux	551,998,625	525,152,562
Passifs non-courants	85,417,813	106,699,276
Dettes financières à moins d'un an	29,323,796	60,106,451
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	6,962,444	3,274,791
Passifs d'impôts exigibles	45,667,555	30,985,675
Provisions	792,890	713,520
<b>Total capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</b>	<b>720,163,122</b>	<b>726,932,275</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>797,997,993</b>	<b>798,533,122</b>

**\* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2024**

<b>EUR</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Actifs biologiques producteurs</b>	<b>TOTAL</b>
Sierra Leone	0	2,918,570	0	2,918,570
Libéria	0	3,045,124	772,505	3,817,629
Côte d'Ivoire	1,750	6,302,699	4,416,626	10,721,075
Ghana	0	1,792,455	7,489	1,799,944
Nigéria	0	8,320,017	2,061,827	10,381,845
Cameroun	0	15,434,392	3,626,548	19,060,940
Sao Tomé-et-Principe	0	288,366	0	288,366
Congo (RDC)	0	278,538	0	278,538
<b>TOTAL</b>	<b>1,750</b>	<b>38,380,160</b>	<b>10,884,996</b>	<b>49,266,907</b>

**\* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2025**

<b>EUR</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Actifs biologiques producteurs</b>	<b>TOTAL</b>
Sierra Leone	0	4,196,003	0	4,196,003
Libéria	0	2,953,178	948,824	3,902,002
Côte d'Ivoire	2,257	7,217,532	4,119,781	11,339,569
Ghana	0	1,480,350	0	1,480,350
Nigéria	0	8,754,453	2,807,016	11,561,469
Cameroun	0	10,659,613	4,202,392	14,862,005
Sao Tomé-et-Principe	0	239,257	0	239,257
Congo (RDC)	2,341	2,428,153	2,957	2,433,452
<b>TOTAL</b>	<b>4,598</b>	<b>37,928,539</b>	<b>12,080,970</b>	<b>50,014,107</b>

**\* Information par secteur d'activité**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes :

<b>EUR</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Palmier	390,415,897	352,185,922
Hévéa	243,989,034	232,052,741
Autres produits agricoles	2,799,525	1,974,806
Autres	4,698,589	5,169,491
<b>TOTAL</b>	<b>641,903,045</b>	<b>591,382,960</b>

**\* Information par zone géographique**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients :

EUR										2024
Origine	Implantation									TOTAL
	Europe	Ghana	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun	Congo (RDC)	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	36,173,045	0	0	36,173,045
Libéria	41,385,338	0	0	0	0	0	0	1,388	0	41,386,727
Côte d'Ivoire	119,868,974	0	21,202,960	0	0	0	0	1,355,054	49,885,974	192,312,963
Ghana	0	31,225,313	0	0	0	0	0	0	0	31,225,313
Nigéria	0	0	0	81,277,153	0	0	0	0	0	81,277,153
Cameroun	22,275,641	0	0	0	168,567,454	0	0	0	0	190,843,095
Sao Tomé-et-Principe	5,253,903	0	0	0	0	0	0	185,876	0	5,439,779
Congo (RDC)	0	0	0	0	0	12,724,876	0	0	0	12,724,876
<b>TOTAL</b>	<b>188,783,856</b>	<b>31,225,313</b>	<b>21,202,960</b>	<b>81,277,153</b>	<b>168,567,454</b>	<b>12,724,876</b>	<b>36,173,045</b>	<b>1,542,319</b>	<b>49,885,974</b>	<b>591,382,950</b>

EUR										2025
Origine	Implantation									TOTAL
	Europe	Ghana	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun	Congo (RDC)	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	40,153,925	0	0	40,153,925
Libéria	40,001,907	0	0	0	0	0	0	0	0	40,001,907
Côte d'Ivoire	112,834,987	0	31,856,477	0	0	0	0	222,709	65,863,665	210,777,838
Ghana	243,665	18,061,573	0	18,236,945	0	0	0	107,981	582,237	37,232,401
Nigéria	0	0	0	116,797,607	0	0	0	0	0	116,797,607
Cameroun	23,022,231	0	0	0	153,132,874	0	0	0	0	176,155,105
Sao Tomé-et-Principe	5,915,385	0	0	0	0	0	0	10,977	0	5,926,362
Congo (RDC)	0	0	0	0	0	14,857,893	0	0	0	14,857,893
<b>TOTAL</b>	<b>182,018,175</b>	<b>18,061,573</b>	<b>31,856,477</b>	<b>135,034,552</b>	<b>153,132,874</b>	<b>14,857,893</b>	<b>40,153,925</b>	<b>341,667</b>	<b>66,445,902</b>	<b>641,903,038</b>

**\* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique :

EUR				2024
Catégorie				TOTAL
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	
Sierra Leone	36,173,045	0	0	36,173,045
Libéria	0	41,385,339	1,388	41,386,727
Côte d'Ivoire	29,716,535	159,211,619	3,384,808	192,312,963
Ghana	29,401,919	1,771,651	51,743	31,225,313
Nigéria	67,125,503	14,058,216	93,434	81,277,153
Cameroun	171,623,331	15,625,913	3,593,851	190,843,095
Sao Tomé-et-Principe	5,420,706	0	19,073	5,439,779
Congo (RDC)	12,724,876	0	0	12,724,876
<b>TOTAL</b>	<b>352,185,915</b>	<b>232,052,737</b>	<b>7,144,298</b>	<b>591,382,950</b>

EUR				2025
Catégorie				TOTAL
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	
Sierra Leone	39,136,222	0	1,017,703	40,153,925
Libéria	0	40,001,907	0	40,001,907
Côte d'Ivoire	33,992,070	174,578,220	2,207,548	210,777,838
Ghana	35,609,094	1,587,538	35,769	37,232,401
Nigéria	101,607,926	15,045,368	144,312	116,797,607
Cameroun	159,297,303	12,775,997	4,081,805	176,155,105
Sao Tomé-et-Principe	5,915,385	0	10,977	5,926,362
Congo (RDC)	14,857,893	0	0	14,857,893
<b>TOTAL</b>	<b>390,415,893</b>	<b>243,989,031</b>	<b>7,498,114</b>	<b>641,903,038</b>

### Note 33. Gestion des risques

#### Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

#### Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

#### Risque potentiel

A l'exception du Ghana et de la Sierra Leone (voir Note 1.25), les pays dans lesquels le Groupe opère ne correspondent pas à des économies hyperinflationnistes ou ne souffrent pas d'une menace immédiate de dévaluation des prix. Néanmoins, dans une minorité de ces pays, le système politique et la stabilité économique restent fragiles et pourraient conduire à une dévaluation de la monnaie ou à une hyperinflation<sup>G</sup>.

### *Gestion du risque et opportunités*

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

#### **Risque de marché**

##### **\* Risque de prix sur les marchés des matières premières**

###### *Risque potentiel*

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières<sup>6</sup> (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

### *Gestion du risque et opportunités*

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

##### **\* Risque de devises étrangères**

###### *Risque potentiel*

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar et le naira nigérian. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Au Nigéria, la disponibilité des devises fortes est extrêmement limitée. La différence entre les taux de la Banque Centrale du Nigéria (CBN) et les taux de gré à gré (OTC) reste forte à fin 2025. Pour établir les états financiers consolidés, le groupe utilise les taux de la Banque centrale du Nigéria (CBN). Ces taux sont indiqués dans la Note 1.8 des états financiers. L'impact des opérations Nigérianes du Groupe sur le résultat consolidé est indiqué dans la Note 32 (Information sectorielle) des états financiers.

### *Gestion du risque et opportunités*

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

Le Groupe surveille attentivement l'évolution de la situation du marché des changes au Nigéria, en vue de présenter une image fidèle des états financiers.

## **\* Risque de taux d'intérêts**

### *Risque potentiel*

Le premier risque lié au taux d'intérêt dénote une variation des flux de trésorerie relatifs aux emprunts à court terme, souvent à taux variable, ainsi qu'un niveau relativement élevé des taux d'intérêt de base sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le second risque est lié aux marchés en développement, lorsqu'il s'agit d'emprunter dans une monnaie locale.

### *Gestion du risque et opportunités*

Le Groupe a une exposition limitée au risque de taux d'intérêt. Le premier risque est maintenu sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Une politique systématique de mise en concurrence permet de surveiller le second risque, entre les banques locales et internationales d'une part, des prêteurs internationaux d'autre part, qui peuvent offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

## **Risque de crédit**

### *Risque potentiel*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations au titre d'un instrument financier ou d'un contrat avec un client, entraînant une perte financière. Le groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement les créances commerciales) et de ses activités de financement, y compris les dépôts auprès de banques et d'institutions financières, les transactions de change et d'autres instruments financiers.

### *Gestion du risque et opportunités*

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration. Le groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et sa trésorerie auprès d'institutions à faible risque de crédit.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.17.

## **Risque de liquidité**

### *Risque potentiel*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

### *Gestion du risque et opportunités*

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

## **Risque lié aux marchés émergents**

### *Risque potentiel*

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

#### *Gestion du risque et opportunités*

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents. Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

#### **Risque d'expropriation**

##### *Risque potentiel*

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

#### *Gestion du risque et opportunités*

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

#### **Risque de crédibilité**

##### *Risque potentiel*

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

#### *Gestion du risque et opportunités*

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

#### **Sensibilité aux risques**

##### **\* Risque de change**

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 0.7 million d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales en 2025 (incluant le dollar) s'élèvent à 374.9 millions d'euros. Les ventes globales (conclues principalement en dollars) en 2025 s'élèvent à 267.0 millions d'euros.

### \* Risque de taux d'intérêts

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la Note 22. Suite au remboursement anticipé du prêt à taux variable par Socfinaf en 2025, l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêts a diminué en 2024. La direction continue néanmoins de suivre de près l'évolution des taux d'intérêts.

### \* Risque de crédit

Au 31 décembre 2025, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent 16.2 millions d'euros et 8.5 millions d'euros respectivement. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR (société mise en équivalence). Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

EUR	2025	2024
Créances commerciales	25,898,209	34,144,347
Provision principalement sur créances non-opérationnelles	-1,023,973	-1,876,844
Autres créances	17,193,461	15,728,504
<b>Total net des créances</b>	<b>42,067,697</b>	<b>47,996,007</b>
Montant non encore échu	37,109,170	46,536,635
Montant échu depuis moins de 6 mois	4,265,939	744,991
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	681,123	689,156
Montant échu depuis plus d'un an	11,466	25,225
<b>Total net des créances</b>	<b>42,067,697</b>	<b>47,996,007</b>

### Note 34. Passifs éventuels

La Société des caoutchoucs du Grand Bereby ("SOGB"), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ("CNPS") de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 277,000 euros. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 48,000 euros.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le Tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1,650 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 2.5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 381,000 euros, qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ("CGECI"), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celle-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision matérielle ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. En conséquence, aucune provision supplémentaire n'a été comptabilisée et l'exposition restante est jugée non significative.

### Note 35. Evènements postérieurs à la date de clôture

Le transfert officiel de la plantation d'Eseka à Opalm SARL a eu lieu le 18 février 2026 et s'est déroulé dans des conditions maîtrisées, dans le respect total des engagements sociaux de l'entreprise. Cette transition progressive s'est accompagnée de mesures visant à garantir la continuité des droits des salariés concernés, notamment le maintien de leur classification socioprofessionnelle, de leur ancienneté et de leurs droits acquis. Une prime de transition a également été accordée aux salariés concernés. Par ailleurs, les activités liées aux plantations villageoises, aux producteurs partenaires (PPE) et aux sous-traitants agricoles se sont poursuivies sans interruption, garantissant ainsi la stabilité de la production, des opérations et du bassin de production d'Eseka.

### Note 36. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

EUR	2025	2024
Audit et autres services liés	1,274,797	815,053

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail matériel de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2025 ou en 2024.

### Note 37. EBITDA ajusté<sup>G</sup>

EUR	2025	2024
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	47,126,463	56,798,533
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	25,535,397	24,982,689
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	-7,237,814	-4,681,925
Dividendes de sociétés associées	5,627,939	3,894,328
Juste valeur de la production agricole	-1,756,016	-7,419,470
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	62,650,083	69,018,943
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	618,180	-547,141
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	55,061,995	36,717,839
Autres produits financiers	-6,325,305	-31,659,474
Autres produits financiers inclus dans les reprises d'amortissements et provisions	160,263	19,843
Charges financières	28,612,542	36,982,026
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-89,222	-25,749
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA ajusté <sup>G</sup>	-14,014,133	-7,663,977
<b>EBITDA ajusté<sup>G</sup> hors impact du retraitement des contrats de location</b>	<b>195,970,372</b>	<b>176,416,464</b>

# Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 10 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2025.

## Activités

Socfinaf détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale dans les secteurs du caoutchouc et de l'huile de palme.

## Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024
<b>PRODUITS</b>		
Corrections de valeur relatives aux actifs financiers et aux investissements présentés en actifs courants	0	62.6
Produits des immobilisations financières		
Dividendes	62.5	49.7
Intérêts	1.3	1.3
Autres intérêts et produits assimilés	0.6	1.2
<b>Total des produits</b>	<b>64.4</b>	<b>114.8</b>
<b>CHARGES</b>		
Corrections de valeur sur immobilisations financières	0 (1)	5.9
Moins-value sur cession d'immobilisations financières	0	62.2
Autres charges externes	4.4	3.8
Intérêts et autres charges financières	4.2	6.8
Impôts	6.0	4.9
<b>Total des charges</b>	<b>14.6</b>	<b>83.6</b>
<b>PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>49.8</b>	<b>31.2</b>

- (1) Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration a décidé de réduire la valeur de son avance à Salala Rubber de 1,809,955 euros et de réduire la valeur d'acquisition de Agripalma de 4,099,947 euros.

## Produits des actifs financiers

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024
<b>Dividendes</b>		
Befin	6.4	13.4
Socapalm	11.8	12.2
Okomu	23.4	9.6
PSG	14.9	8.3
Socfinco FR	1.0	0
Sogescol FR	4.4	3.1
Safa	0.6	2.3
Autres	0	0.8
<b>Total des dividendes</b>	<b>62.5</b>	<b>49.7</b>

Les intérêts sur créances s'élèvent à 1.6 million d'euros et les gains de change à 0.3 million d'euros.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 49.8 millions d'euros contre 31.2 millions d'euros au 31 décembre 2024.

## Bilan

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de Socfinaf s'élève à 315.2 millions d'euros contre 327.2 millions d'euros au 31 décembre 2024.

L'actif de Socfinaf se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 193.2 millions d'euros, de créances long terme pour 99.1 millions d'euros, de créances sur entreprises liées et d'autres créances pour 22.5 millions d'euros, et d'avoirs en banque pour 0.4 millions d'euros.

Les fonds propres s'élèvent à 293 millions d'euros avant affectation du résultat de l'exercice.

L'endettement de Socfinaf est passé de 72.1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier à 22.2 millions d'euros au 31 décembre 2025

## Portefeuille

### Mouvements

Au cours de l'année, Socfinaf a participé à l'augmentation de capital d'Induservices FR pour un montant de 3 millions d'euros.

## Investments

Les principales participations directes et indirectes ont évolué comme suit durant les derniers mois :

**PROJETS EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2025**

000 EUR

		AFRICA										TOTAL AFRICA
		Sierra Leone	Liberia	Cote d'Ivoire		Ghana	Nigeria	Cameroun		Sao Tomé	RDC	
		SAC	LAC	SOGB	SCC	PSG	OKOMU	SOCAPALM*	SAFACAM	AGRIPALMA	BRABANTA	
TURNOVER	Actual 2024	36 159	41 422	133 702	55 983	27 872	80 230	154 247	44 988	5 421	12 718	592 743
	Actual 2025	40 079	39 952	148 703	59 908	36 539	116 519	139 229	43 221	5 926	14 712	644 788
	Budget 2025	36 692	39 806	128 882	57 504	27 298	76 154	149 992	40 916	6 270	12 994	576 507
NET RESULT	Actual 2024	1 226	6 621	19 987	5 718	12 311	24 649	15 869	4 240	-4 005	-1 495	85 122
	Actual 2025	5 637	7 936	19 045	3 118	12 298	34 059	16 218	4 908	-2 115	-1 581	99 521
	Budget 2025	1 632	5 287	18 498	4 651	11 654	16 274	22 281	3 028	-1 329	-1 305	80 671
<b>PALM PRODUCT</b>												
SURFACE AREA (HA)	Mature	12 349	-	7 469	-	6 140	17 162	29 780	5 060	1 879	6 072	85 910
	Immature	-	-	20	-	-	1 358	3 009	245	-	-	4 632
	<b>Total</b>	<b>12 349</b>	<b>-</b>	<b>7 489</b>	<b>-</b>	<b>6 140</b>	<b>18 520</b>	<b>32 789</b>	<b>5 305</b>	<b>1 879</b>	<b>6 072</b>	<b>90 543</b>
PRODUCTION FFB	Actual 2024	162 931	-	144 608	-	120 251	288 910	469 107	79 308	21 107	52 737	1 338 958
	Actual 2025	178 642	-	137 021	-	118 066	282 280	431 460	72 205	20 790	55 454	1 295 918
	Budget 2025	197 581	-	151 502	-	129 000	295 639	482 108	75 157	23 150	62 500	1 416 637
CRUDE PRODUCTION	Actual 2024	38 750	-	31 966	-	31 130	74 357	168 452	17 912	4 742	13 660	380 968
	Actual 2025	41 540	-	31 528	-	30 661	74 131	152 248	16 706	4 739	14 529	366 082
	Budget 2025	47 420	-	35 888	-	33 540	75 753	164 370	17 102	5 440	16 300	395 812
EXTRACTION RATE	Actual 2024	23.59	-	20.79	-	25.89	24.04	21.91	22.46	22.46	24.92	22.97
	Actual 2025	23.25	-	21.71	-	25.97	23.65	22.02	22.73	22.76	24.64	23.03
	Budget 2025	24.00	-	22.50	-	26.00	24.00	22.19	22.50	23.50	25.00	23.36
TURNOVER	Actual 2024	36 159	-	29 753	-	26 410	66 337	151 566	29 383	5 421	12 718	357 748
	Actual 2025	40 079	-	33 992	-	35 003	101 518	137 155	30 445	5 926	14 712	398 830
	Budget 2025	36 692	-	30 368	-	25 706	59 851	147 373	25 952	6 270	12 994	345 205
<b>RUBBER</b>												
SURFACE AREA (HA)	Mature	-	11 649	13 149	-	942	5 846	1 619	3 813	-	-	37 017
	Immature	-	617	2 755	-	-	1 488	-	611	-	-	5 471
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>12 266</b>	<b>15 904</b>	<b>-</b>	<b>942</b>	<b>7 334</b>	<b>1 619</b>	<b>4 424</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42 488</b>
PRODUCTION CTC	Actual 2024	-	27 440	65 805	38 358	-	9 097	-	10 126	-	-	150 826
	Actual 2025	-	26 508	71 509	38 634	-	10 073	-	8 170	-	-	154 894
	Budget 2025	-	26 000	65 100	38 000	-	10 083	-	9 889	-	-	149 071
TURNOVER	Actual 2024	-	41 422	103 949	55 983	1 462	13 893	-	15 605	-	-	232 314
	Actual 2025	-	39 952	114 711	59 908	1 536	15 001	-	12 776	-	-	243 883
	Budget 2025	-	39 806	98 514	57 504	1 592	16 302	-	14 964	-	-	228 683

Les données de production correspondent aux quantités en tonnes de caoutchouc broyé et d'huile de palme brute. La production et les ventes de caoutchouc sont présentées après élimination des transactions entre sociétés. Les chiffres consolidés peuvent toutefois différer.

## Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de 49,768,531 euros, augmentée du report bénéficiaire antérieur de 125,768,854 euros, forment un solde bénéficiaire de 175,537,385 euros qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

<b>Répartition bénéficiaire</b>		<b>EUR</b>
Report à nouveau		155,718,885
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration		1,981,850
90% aux 17,836,650 actions		17,836,650
<b>Soit EUR 1.00 par action, dont EUR 0.50 déjà payé en novembre 2025</b>		<b>175,537,385</b>

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à 1,981,850 euro.

A l'issue de cette affectation, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

<b>Réserves</b>		<b>EUR</b>
Réserve légale		3,567,330
Autres réserves		628,717
Réserve disponible		67,649
Report à nouveau		155,718,885
		<b>159,982,581</b>

Si cette répartition est approuvée, le coupon n° 43 de 0.50 euro sera détachable le 15 juin 2026 et payable à partir du 17 juin 2026.

## Actions propres

Au cours de l'exercice 2025, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

## Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2025, Socfinaf n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

## Instruments financiers

Au cours de l'exercice 2025, la Société n'a pas eu recours à des instruments financiers.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

## Succursales

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

## Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b) f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 35,673,300 euros représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

- c) Le 11/12/2025, M. Hubert Fabri a déclaré détenir une participation indirecte de 66.99% dans le capital de Socfinaf. 66.68% sont détenus par la Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » et 0.31% sont détenus par Administration and Finance Corporation « Afico ».

Le 03/09/2014, Compagnie du Cambodge a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 9% dans le capital de Socfinaf 7.07% sont détenus par Compagnie du Cambodge, 1.08% par Société Industrielle et Financière de l'Artois, 0.49% par Bolloré et 0.36% par Compagnie des Glénans.

- h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année* ».

Art. 23. des statuts : « *En cas de décès ou de démission d'un Administrateur, il pourra être pourvu provisoirement à son remplacement en observant à ce sujet les formalités prévues par la loi. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive* ».

- Art. 32. des statuts : « *Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-3 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée* ».

- i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « *Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil* ».

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : « *En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*

*Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi.*

*En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.*

*L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi* ».

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

## Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2024.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« rapport de développement durable »). La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

## Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aux 31 décembre 2025 et 2024, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

## Principaux risques et incertitudes

Il faut souligner que les investissements du Groupe en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les Notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

## Perspectives

Le résultat de l'exercice 2026 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales, qui ne sont pas encore déterminés.

## Nominations statutaires

Les mandats d'administrateur de M. Philippe Fabri et de M. François Fabri arrivent à échéance cette année. Il sera proposé, lors de la prochaine Assemblée générale annuelle, de renouveler ces mandats pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle de 2032.

Le mandat du commissaire aux comptes indépendant, Ernst & Young, expire cette année conformément à l'article 17 du règlement européen n° 537/2014. Il sera proposé lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de renouveler ce mandat pour une durée de quatre ans, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle de 2030.

**Le Conseil d'Administration**

## Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Aux actionnaires de  
**Socfinaf S.A.**  
41, Boulevard Prince Henri  
L-1724 Luxembourg

Les comptes annuels de la Société (version anglaise) au 31 décembre 2025 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes annuels ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

## États financiers sociaux

### 1. Bilan au 31 Décembre 2025

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>2025 EUR</i>	<i>2024 EUR</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	3		
Parts dans des entreprises liées		193,201,508	190,201,508
Créances sur des entreprises liées		99,051,615	114,900,965
		<b>292,253,122</b>	<b>305,102,473</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Créances</b>			
Créances sur des entreprises liées	4		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		21,329,721	19,044,626
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		952,690	484,160
		<b>22,282,411</b>	<b>19,528,786</b>
<b>Valeurs mobilières</b>			
Parts dans des entreprises liées		248,406	248,406
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		409,924	2,378,555
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>315,193,864</b>	<b>327,258,220</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

<i>PASSIF</i>	<i>Note</i>	<b>2025</b> <b>EUR</b>	<b>2024</b> <b>EUR</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5</b>		
Capital souscrit		35,673,300	35,673,300
Primes d'émission		87,453,866	87,453,866
<b>Réserves</b>			
Réserve légale		3,567,330	3,567,330
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		696,367	688,347
		<b>4,263,697</b>	<b>4,255,677</b>
Résultats reportés		125,768,854	96,529,714
Résultat de l'exercice		49,768,531	31,220,990
Dividendes intérimaires		-9,909,250	0
		<b>293,018,998</b>	<b>255,133,547</b>
<b>DETTES</b>			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		313	0
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		453,218	290,466
Dettes envers des entreprises liées	<b>6</b>		
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0	30,000,000
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		293,106	642,361
Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	<b>7</b>		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0	0
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		20,368,293	40,588,306
Autres dettes			
Dettes fiscales		1,059,880	495,520
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		56	108,020
		<b>22,174,866</b>	<b>72,124,673</b>
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>		<b>315,193,864</b>	<b>327,258,220</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## 2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2025

EUR	Note	2025	2024
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-4,176,688	-3,427,958
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		-3,000	0
Autres charges d'exploitation		-238,750	-360,129
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	8	62,459,545	49,701,181
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées	9	1,788,421	2,409,782
autres intérêts et produits financiers		106,110	141,234
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	3	0	-5,459,588
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées	10	-4,152,091	-4,417,493
autres intérêts et charges financières		-9,624	-2,440,645
Impôts sur le résultat		-5,403,167	-3,566,077
<b>Résultat après impôts sur le résultat</b>		<b>50,370,756</b>	<b>32,580,308</b>
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-602,225	-1,359,318
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>49,768,531</b>	<b>31,220,990</b>

### Proposition de répartition bénéficiaire

	2025 EUR	2024 EUR
Report à nouveau	155,718,885	125,768,854
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	1,981,850	198,185
90% aux 17,836,650 actions	17,836,650	1,783,665
	<b>175,537,385</b>	<b>127,750,704</b>
Dividende par action	1.00	0.10

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

### 3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2025

#### Note 1. Généralités

SOCFINAF S.A., ci-après la "Société", a été constituée le 22 octobre 1961 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B6225 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0056569402.

La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » et qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la Société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg) ou sur le site internet : [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

#### Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

##### Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

##### Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés et les pertes non réalisées sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les gains de change non réalisés ne sont pas comptabilisés.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

### **Evaluation des immobilisations financières**

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

- 1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.
- 2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

- 3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'imaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### **Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### **Dettes**

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

### **Continuité d'exploitation**

Le Conseil d'administration a préparé les états financiers au 31 décembre 2025 sur la base de la continuité d'exploitation. À cette date, le passif à court terme s'élevant à 22,940,741 euros ne dépasse pas l'actif à court terme de 22,940,741 euros.

### **Incertitudes géopolitiques**

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Depuis 2022, divers conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de ses conséquences sur le commerce mondial et la croissance économique.

Depuis février 2026, le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran s'est transformé en une crise géopolitique plus large, perturbant la stabilité au Moyen-Orient et les flux commerciaux mondiaux. Sur le plan économique, cela fait grimper les prix du pétrole et provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, tout en

alimentant l'inflation, la volatilité des marchés financiers et les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau du Groupe, les éléments suivants contribuent à atténuer ces risques :

- Une grande partie du chiffre d'affaires du Groupe provient de l'huile de palme, qui est vendue localement sur chaque marché, ce qui permet au Groupe d'être bien diversifié.
- Les achats du Groupe sont gérés par Sodimex FR ; cela permet au Groupe de se conformer pleinement aux interdictions d'importation et d'exportation (par exemple vers la Russie, l'Iran, etc.), ainsi que de mieux gérer la volatilité des prix des intrants.
- Les revenus liés à la vente de caoutchouc sont gérés par Sogescol FR, qui traite avec une grande variété de clients sur différents continents, ce qui permet au Groupe d'atténuer les impacts des incertitudes économiques. Sogescol FR dispose également d'une grande expérience des transporteurs maritimes et des itinéraires, ce qui lui permet d'atténuer les hausses de prix potentielles.

Bien que les tensions géopolitiques n'aient pas eu d'impact significatif sur les activités ou les performances de la société en 2025, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et ses répercussions sur la situation financière de la société.

### Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		2025 EUR	Total 2024 EUR
	2025 EUR	2024 EUR	2025 EUR	2024 EUR		
<b>Prix d'acquisition/ valeur nominale au début de l'exercice</b>	<b>224,043,673</b>	<b>245,084,754</b>	<b>176,231,427</b>	<b>219,725,393</b>	<b>400,275,101</b>	<b>464,810,148</b>
Augmentations	3,000,000	2,936,903	0	0	3,000,000	2,936,903
Transfert de/vers l'actif circulant	0	0	-14,975,338	-1,940,191	-14,975,338	-1,940,191
Diminutions	0	-23,977,984	-874,013	-41,553,775	-874,013	-65,531,759
<b>Prix d'acquisition/ valeur nominale à la fin de l'exercice</b>	<b>227,043,673</b>	<b>224,043,673</b>	<b>160,382,077</b>	<b>176,231,427</b>	<b>387,425,750</b>	<b>400,275,101</b>
<b>Corrections de valeur au début de l'exercice</b>	<b>-33,842,166</b>	<b>-57,820,150</b>	<b>-61,330,462</b>	<b>-90,191,427</b>	<b>-95,172,628</b>	<b>-148,011,577</b>
Dotations	0	0	0	-4,099,947	0	-4,099,947
Reprises (*)	0	23,977,984	0	32,960,912	0	56,938,896
<b>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>-33,842,166</b>	<b>-33,842,166</b>	<b>-61,330,462</b>	<b>-61,330,462</b>	<b>-95,172,628</b>	<b>-95,172,628</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>193,201,508</b>	<b>190,201,508</b>	<b>99,051,615</b>	<b>114,900,965</b>	<b>292,253,122</b>	<b>305,102,473</b>

(\*) Ces reprises sont liées à la cession de Salala Rubber Company à la suite de la vente de la plantation.

### Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres au 31/12/2025 (y compris le revenu net)	Résultat net au 31/12/2025
Plantations Socfinaf Ghana (*)	Ghana	100.00	32,503,775	31.12.2025	GHS	462,483,408	170,625,398
Socfin Agricultural Company (*)	Sierra Leone	93.00	20,445,954	31.12.2025	USD	53,338,993	6,284,914
Liberian Agricultural Company (*)	Liberia	100.00	13,793,904	31.12.2025	USD	59,047,969	8,978,462
Bereby-Finances "BEFIN" (*)	Côte d'Ivoire	87.06	13,604,405	31.12.2025	XAF	20,469,984,063	10,186,240,867
Socapalm (*)	Cameroon	67.46	40,640,840	31.12.2025	XAF	65,584,269,671	10,638,137,197
Okomu Oil Palm Company (*)	Nigeria	66.38	22,151,171	31.12.2025	NGN	51,294,915,795	57,951,715,200
Brabanta (*)	Congo (DRC)	100.00	0	31.12.2025	CDF	111,919,775,443	-4,779,072,105
Induservices (**)	Luxembourg	30.00	30,000	31.12.2025	EUR	705,198	107,604
Socfinde (**)	Luxembourg	20.00	801,000	31.12.2025	EUR	5,610,675	403,602
Terrasia (**)	Luxembourg	33.28	246,705	31.12.2025	EUR	696,056	22,886
SAFA (**)	France	100.00	26,535,600	31.12.2025	EUR	22,061,747	2,163,613
Induservices FR (**)	Switzerland	50.00	3,579,105	31.12.2025	EUR	5,395,061	-640,623
Socfinco FR (**)	Switzerland	50.00	486,891	31.12.2025	EUR	22,305,725	4,919,427
Sogescol FR (*)	Switzerland	50.00	1,985,019	31.12.2025	USD	21,129,191	10,676,267
Sodimex FR (**)	Switzerland	50.00	621,424	31.12.2025	EUR	4,777,994	695,136
Centrages (**)	Belgium	50.00	4,074,577	31.12.2025	EUR	3,142,097	84,523
Immobilière de la Pépinière (**)	Belgium	50.00	3,015,798	31.12.2025	EUR	3,314,363	-90,041
Socfinco (**)	Belgium	50.00	763,875	31.12.2025	EUR	1,573,232	11,946
STP Invest (**)	Belgium	100.00	0	31.12.2025	EUR	150,964	-1,577
			<b>185,280,043</b>				

(\*) Sur base de données financières auditées au 31 décembre 2025. Les montants représentent 100 % des capitaux propres et du résultat net avant répartition du pourcentage de participation.

(\*\*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2025. Les montants représentent 100 % des capitaux propres et du résultat net avant répartition du pourcentage de participation.

La différence entre le total du tableau, soit 185,280,043 euros, et la valeur totale des actions détenues dans des entreprises liées, soit 193,201,508 euros, correspond donc aux participations détenues à moins de 20 %.

### Note 3. Immobilisations financières (suite)

#### Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates pour un montant de 3,000,000 euros.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a pas d'autre réduction de valeur permanente pour les parts dans les entreprises liées.

#### Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2025, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	Devise	Solde		Gain /
		In currency	Solde EUR	(Perte) de change latente *
				EUR
Brabanta	USD	21,000,000	19,688,730	-1,816,390
Socfin Agricultural Company	USD	59,979,256	49,178,304	1,867,871
Liberian Agricultural Company	USD	18,270,199	16,184,580	-635,474
Agripalma	EUR	14,000,000	14,000,000	0
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>			<b>99,051,614</b>	<b>-583,993</b>

Au cours de l'exercice, la Société a reçu le remboursement à court terme prévu pour 2025 d'un montant de 5,173,403 euros (6,310,000 millions de dollars), ainsi qu'un remboursement supplémentaire de 163,975 euros (200,000 millions de dollars) de la part de Socfin Agricultural Company.

Par ailleurs, un montant de 6,099,861 euros (7,440,000 dollars) a été transféré aux actifs courants. Il correspond au remboursement prévu de Socfin Agricultural Company en 2026.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu le remboursement à court terme prévu pour 2025 d'un montant de 5,088,506 euros (5,700,000 dollars), ainsi qu'un remboursement supplémentaire de 710,038 euros (800,000 dollars) de la part de Liberian Agricultural Company. Par ailleurs, un montant de 8,875,477 euros (10,000,000 dollars) a été transféré aux actifs courants. Il correspond au remboursement prévu de Liberian Agricultural Company en 2026.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration estime que ces prêts sont recouvrables en tant que tels ; aucune autre perte de valeur n'a donc été comptabilisée.

### Note 4. Créances des entreprises liées

Ce poste comprend principalement :

- une créance à court terme sur Socfin Agricultural Company d'un montant de 6,099,861 euros (7,440,000 dollars) ;
- une créance à court terme sur Liberian Agricultural Company d'un montant de 8,510,638 euros (10,000,000 dollars) ;
- une créance dans le cadre d'un système de mise en commun de trésorerie d'un montant de 5,409,600 euros.

## Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acompte sur dividende payé EUR
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>688,347</b>	<b>93,870,859</b>	<b>2,658,856</b>	<b>0</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2023 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 29 mai 2024							
· Résultats reportés					2,658,856	-2,658,856	
Résultat de l'exercice						31,220,990	
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>688,347</b>	<b>96,529,714</b>	<b>31,220,990</b>	<b>0</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2024 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 4 juin 2025							
· Résultats reportés					29,239,140	-29,239,140	
· Dividendes						-1,783,665	
· Tantièmes						-198,185	
Annulation des coupons dividendes échus				8,020			
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 24 octobre 2025							-9,909,250
Résultat de l'exercice						49,768,531	
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>696,367</b>	<b>125,768,854</b>	<b>49,768,531</b>	<b>-9,909,250</b>

### Capital souscrit

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le capital souscrit et entièrement libéré est de 35,673,300 euros représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale.

### Prime d'émission

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la prime d'émission s'élève à 87,453,866 euros.

### Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

## Note 6. Dettes envers des entreprises liées

Au cours de l'exercice, la Société a remboursé un montant de 30,000,000 d'euros à Socfin.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la maturité des dettes sur des entreprises liées se présente comme suit :

	2025 EUR	2024 EUR
Dettes envers des entreprises liées dues :		
à moins d'un an	293,106	642,361
entre un et cinq ans	0	30,000,000
	<b>293,106</b>	<b>30,642,361</b>

## Note 7. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation

Au 31 décembre 2025, ce poste se compose principalement :

- d'une dette envers la société Bolloré Participations d'un montant nominal de 10,000,000 d'euros (2024 : 20,000,000 d'euros), plus intérêts courus d'un montant de 185,417 euros (2024 : 286,667 euros). Cette diminution de 10,000,000 d'euros est due à un remboursement effectué au cours de l'exercice. Cette dette porte intérêt à un taux fixe de 5 % par an et est remboursable sur demande avec une échéance finale au 30 juin 2026.
- d'une dette envers la société Palmboomen Cultuur Maatschappij "MOPOLI" d'un montant nominal de 10,000,000 d'euros (2024 : 20,000,000 d'euros), plus intérêts courus d'un montant de 182,877 euros (2024 : 301,639 euros). Cette diminution de 10,000,000 d'euros est due à un remboursement effectué au cours de l'exercice. Cette dette porte intérêt à un taux fixe de 5 % par an et est remboursable sur demande avec une échéance finale le 31 décembre 2026.

## Note 8. Produits provenant de participations

	2025 EUR	2024 EUR
Dividendes reçus	62,459,545	49,701,181
	<b>62,459,545</b>	<b>49,701,181</b>

## Note 9. Revenus d'autres investissements et prêts faisant partie de l'actif immobilisé

	2025 EUR	2024 EUR
Intérêts sur créances sur entreprises liées	1,788,421	2,409,782

## Note 10. Intérêts à payer et charges assimilées provenant d'entreprises liées

Ce poste comprend principalement :

- des intérêts versés à Socfin pour un montant de 1,061,553 euros ;
- des intérêts versés à Mopoli pour un montant de 1,023,703 euros ;
- des intérêts versés à Bolloré Participations pour un montant de 1,038,056 euros ;
- des pertes de change sur des transactions avec des entreprises liées pour un montant de 1,028,213 euros.

## Note 11. Impôts

La Société est soumise à tous les impôts auxquels sont assujetties les sociétés commerciales luxembourgeoises.

La société dispose de 197,662,512 euros de pertes fiscales reportées au 31 décembre 2024 et estime à environ 1,173,303 euros les pertes fiscales supplémentaires pour la période en cours (exercice 2025). Sur la base d'un taux d'impôt différé de 23.87%, ces pertes fiscales correspondraient à un actif d'impôt différé de 46,901,974 euros (actif d'impôt différé non comptabilisé à la fin de l'exercice 2025).

En ce qui concerne la partie des pertes susmentionnées qui ont été générées à partir de l'exercice fiscal 2017, ce montant peut être reporté pendant les dix-sept années suivant l'exercice fiscal au cours duquel les pertes ont été générées.

## Note 12. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2025, les membres du Conseil d'Administration ont perçu 8,750 euros (2024 : 9,688 euros) de jetons de présence et 1,149,110 euros (2024 : 230,063 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2025, aucune avance ou crédit n'ont été accordés aux membres du Conseil d'Administration.

## Note 13. Frais de personnel

La société n'employait aucun salarié au cours de l'exercice.

## Note 14. Honoraires d'audit

La publication des honoraires du commissaire aux comptes, requise par l'article 65, paragraphe 1, point 16, de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, a été omise, ces informations figurant dans les états financiers consolidés de la société déposés auprès du Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg. Aucuns honoraires n'ont été engagés au titre d'autres services d'assurance ou de services autres que l'audit.

## Note 15. Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont présentées dans les présentes notes et comprennent principalement les prêts et créances sur des entreprises liées, les intérêts financiers liés, les distributions de dividendes et la rémunération du conseil d'administration. La nature et les montants relatifs à ces éléments sont présentés séparément dans les notes annexes aux états financiers.

## Note 16. Environnement politique et économique

L'essentiel des participations sont détenues directement ou indirectement dans des sociétés qui opèrent en Afrique, plus particulièrement dans les pays suivants :

- Sierra Leone,
- Libéria,
- Côte d'Ivoire,
- Ghana,
- Nigéria,
- Sao Tomé-et-Principe,
- Cameroun,
- Congo (RDC).

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique (dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, inflation dans certains cas, situation de guerre civile...), les titres détenus par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

### **Note 17. Engagements hors bilan**

Aux 31 décembre 2025 and 2024, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan matériels.

### **Note 18. Évènements postérieurs à la date de clôture**

Aucun événement matériel postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

## Glossaire

**ACHATS DE TIERS** - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

**ACTIVITES COMMERCIALES** - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

**CAOUTCHOUC SEC** - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

**CIF ROTTERDAM** - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :

- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
- Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
- Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.

En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

**CONCESSION** - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

**CPKO** - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

**CPO** - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

**DAP** - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

**DUREE DE VIE OPERATIONNELLE** - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

**EBIT** - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier et impôts. Il s'agit du résultat des activités ordinaires de l'entreprise, servant à évaluer la rentabilité opérationnelle.

**EBITDA ajusté** - Cette abréviation désigne le bénéfices avant résultat financier, impôts, amortissements et dépréciations, hors impact de la réévaluation des contrats de location. Cet indicateur sert à évaluer la rentabilité opérationnelle.

**ESEF** - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

**EXCÉDENT DE TRÉSORERIE NET / (DETTE NETTE)** - Correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie au 31 décembre 2025 (41.2 millions d'euros), déduction faite de la dette à long et à court terme (34.4 millions d'euros) et des engagements liés aux contrats de location à long et à court terme (40.7 millions d'euros). La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer le niveau d'endettement du Groupe.

**EXCÉDENT DE TRÉSORERIE NET / (DETTE NETTE) AVANT AJUSTEMENT IFRS** - Correspond à la dette nette telle que présentée Note 22 (-27.9 millions d'euros), hors dettes liées aux contrats de location (+40.7 millions d'euros), y compris le cash pooling au niveau de Socfinaf et des filiales (Voir Note 17, +7.7 millions d'euros) et y compris la part des dettes bancaires Okomu présentée en subventions (Voir Note 23, - 0.6 million d'euros).

**EXW** - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

**FEUILLES FUMÉES** - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES** - Les flux de trésorerie disponibles correspondent à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation (176.4 millions d'euros en 2025) et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (-51.7 millions d'euros en 2025).

**FOB** - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

**GPSNR** - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

**HYPERINFLATION** - L'hyperinflation correspond à une situation où le prix de tout, dans une économie nationale, échappe à tout contrôle et augmente très rapidement. Il n'y a pas de taux absolu à partir duquel on considère qu'il y a hyperinflation, mais en pratique, un taux d'inflation cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100 % est un indicateur fort d'hyperinflation.

**IRSG** - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

**MARCHANDISES FINIES** - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

**MATIÈRES PREMIÈRES** - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

**PRODUCTION EN COURS** - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

**PRODUCTION PROPRE** - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

**RSS3** - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

**SAIGNEUR** - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

**SGX** - Singapore Exchange est la principale bourse d'actifs de Singapour. La SGX cote des actions, des obligations, des contrats d'option, des devises et des matières premières, ce qui en fait, en 2021, le plus grand marché boursier d'Asie du Sud-Est.

**SOPARFI** - SOciété de PARTicipations Financières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

**TSR20** - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, ...

**VALEUR NETTE PAR ACTION** - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2025 est obtenue en divisant 452,104,070 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 17,836,650 (nombre d'actions).